

les **Dossiers**

Avril 2014



de Campus France

ALGÉRIE



Journée Algérie
Campus France



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE

Avant-Propos

L'Algérie et la France entretiennent une relation bilatérale dont la qualité et l'intensité s'expliquent par plusieurs facteurs : la profondeur de l'histoire, un partenariat équilibré, des moyens financiers ambitieux et une langue en partage, le français.

Le nouveau Document Cadre de partenariat 2013-2017, signé par les deux présidents, lors de la visite du Président de la République française, à Alger en décembre 2012, concrétise la force de ces liens et en trace le cadre. Il s'est accompagné de la mise en place d'un comité interministériel de haut niveau qui suivra les avancées de la coopération.

Au sein de cet ensemble, la coopération universitaire et scientifique occupe une place privilégiée, en raison de son rôle déterminant pour la formation des jeunes élites et de sa contribution au développement économique du pays, par la recherche et l'innovation.

Cette coopération universitaire et scientifique s'appuie notamment sur des programmes de bourses, qui ont permis à la France de contribuer à la formation de nombreux doctorants et enseignants chercheurs et de tisser des liens collaboratifs qui perdurent entre scientifiques des deux pays. La coopération française a notamment accompagné les réformes initiées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour l'installation du système LMD en Algérie et la réforme des écoles nationales supérieures, formant des jeunes diplômés à bac +5 et préfigurant le développement de pôles d'excellence.

L'enseignement du et en français est également au cœur de l'action du poste diplomatique sur place : aide à l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants de français tant dans le secondaire que dans le supérieur ; appui à la formation doctorale de français au sein d'un réseau universitaire franco-algérien afin de reconstituer un vivier d'enseignants supérieurs ; soutien à la mise en place de centres d'enseignement intensif des langues dans les 35 universités du pays.

Cette coopération s'appuie également sur le réseau des antennes de l'Institut français d'Algérie déployé depuis 2012 sur 5 grandes villes du Nord à Alger, Annaba, Oran, Constantine et Tlemcen. Chacune de ces antennes accueille un Espace Campus France et un département de langue Française. Le lycée-collège international Alexandre Dumas à Alger, réouvert en 2002, scolarise plus de 1 000 élèves, une école primaire à Alger en scolarise par ailleurs 500. Des projets d'ouverture d'écoles françaises à Oran et Annaba sont également à l'étude.

En 2012-2013, la France reste de loin le 1^{er} pays d'accueil des étudiants en provenance d'Algérie avec 22 697 étudiants inscrits dans ses établissements, soit près de 90 % des étudiants algériens en mobilité internationale (et ce qui représente près de 8 % du total des étudiants étrangers qui se forment en France). Les autres pays d'accueil des étudiants algériens sont les Emirats Arabes Unis, l'Espagne et l'Arabie Saoudite. Par ailleurs, le Canada déploie actuellement une stratégie de promotion de son offre d'enseignement supérieur afin d'attirer

La France est
de loin le 1^{er} pays
d'accueil des étudiants
en provenance d'Algérie
avec **22 697**
étudiants inscrits dans
ses établissements

les meilleurs candidats algériens grâce notamment à des bourses et par l'organisation de visites de délégations d'établissements locaux.

L'objectif de la « Journée Algérie » du 8 avril 2014 est d'informer les établissements des récentes réformes que connaissent les deux pays. Dernières évolutions statistiques de la mobilité étudiante, présentation des récentes réformes de l'enseignement supérieur algérien et information sur l'actualité de la coopération universitaire, dont le développement des écoles préparatoires et instituts technologiques, mais aussi présentation des principaux programmes de soutien à la mobilité entre les deux pays constituent les points clés du programme de cette journée. Une attention particulière est portée aux échanges de bonnes pratiques, au partage d'expériences et au débat pour renforcer davantage encore la coopération universitaire et scientifique entre les deux pays.

ALGÉRIE

INTRODUCTION

5

PARTIE 1

7

L'enseignement supérieur algérien

1. Présentation du système d'enseignement supérieur
2. Des enjeux et des défis pour la modernisation de l'enseignement algérien

PARTIE 2

11

L'internationalisation de l'enseignement supérieur algérien

1. L'attractivité grandissante des universités algériennes
2. Une mobilité presque exclusivement tournée vers la France
3. Les actions de promotion des autres pays d'accueil des étudiants algériens
4. La participation de l'Algérie aux programmes de la Commission européenne

PARTIE 3

14

Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants algériens vers la France
2. Campus France en Algérie

17

Les résultats du baromètre Campus France TNS Sofres sur l'image et l'attractivité de la France auprès des étudiants étrangers

Focus sur la population des étudiants algériens

PARTIE 4

22

La coopération universitaire et scientifique franco-algérienne et ses perspectives

1. La francophonie et le réseau de coopération en Algérie
2. La recherche scientifique : « vecteur central » de la coopération bilatérale
3. La conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'Algérie :

Données géographiques⁽¹⁾

Superficie : **2 381 741 km²**

Capitale : **Alger**

Langues courantes : **Arabe, Français, Berbère**

Données démographiques

Population ⁽²⁾ : **38,7 M d'habitants**

Population rurale ⁽¹⁾ : **26 %**

Croissance démographique ⁽³⁾ : **1,90 %**

Espérance de vie ⁽¹⁾ : **76,2 ans** (Monde = 70 ans, France = 81 ans)

Population de 0 à 14 ans ⁽⁴⁾ : **19 %** (Monde = 26 %, France = 18 %)

Age médian ⁽⁴⁾ : **27 ans**

Population de 15 à 24 ans ⁽⁴⁾ : **27 %** (Monde = 16,8 %)

Taux d'alphabétisation ⁽¹⁾ : **77,9 %**

Taux d'inscription dans le supérieur ⁽⁴⁾ : **32 %** (Monde = 38 %, France = 57 %)

Dépenses d'éducation en % PIB ⁽⁴⁾ : **4,3 %** (France = 5,9 %)

Internet haut débit ⁽⁴⁾ : **3 %** (France = 70 %)

Utilisateurs d'internet ⁽⁴⁾ : **15 %**

Indice de développement humain (rang IDH/186 pays) ⁽⁵⁾ : **0,713 (93^e)** (France = 20^e)

Données économiques

PIB ⁽⁶⁾ : **216 Md \$**

Rang PIB ⁽⁶⁾ (+ évolution / 2012) : **51^e rang (+ 5,1 %)**

PIB par habitant ⁽⁶⁾ : **5 668 €/Hab.**

Taux de croissance PIB ⁽⁷⁾ : **2,7%** (est. 2014 = 4,3 %)

Taux de chômage (2013) ⁽²⁾ : **9,8 %**

Taux de chômage des < 25 ans (2013) ⁽²⁾ : **24,8 %**

Taux d'inflation (2013) ⁽¹⁾ : **4,5 %**

Rang France / Clients ⁽⁸⁾ : **4^e = 10,3 %**

Rang France / Fournisseur ⁽⁸⁾ : **2^e = 11,4 %**

Étudiants en mobilité internationale en 2011 ⁽⁹⁾ : **23 753** (2 % des étudiants algériens)

Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB ⁽¹⁾ : (est. 2013)

- Agriculture : **8,9 %**
- Services : **30,2 %**
- Industries : **60,9 %**

Sources : (1) <http://www.diplomatie.gouv.fr> ; (2) ONS Algérie ; (3) www.cia.gov ; (4) Banque Mondiale 2012 ; (5) PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) ; (6) FMI : 2013 ; (7) OCDE : 2013 ; (8) Douanes algériennes ; (9) UNESCO.

Algérie

UN PAYS PARTENAIRE EN PLEIN DEVELOPPEMENT

Introduction

L'Algérie se caractérise par un territoire immense de 2,5 millions de km² (10^e surface mondiale) et une démographie dynamique qui se traduit par un taux de croissance annuel de 2 %, qui devrait porter la population de plus de 38 millions en 2014 à 50 millions en 2030. Grâce aux richesses de son sous-sol (5^e exportateur mondial de gaz) qui génèrent 97 % de ses recettes d'exportation et 70 % de ses recettes fiscales, le pays dispose du PIB le plus élevé d'Afrique du Nord (5 668 €/habitant selon le FMI en 2013).

Cette situation permet au pays de bénéficier d'une situation macroéconomique saine : d'importantes réserves de change (40 % du PIB), un niveau d'endettement extérieur presque nul (2,5 % du PIB), une croissance de 3,5 % pour 2013, une inflation contenue après une forte hausse en 2012 et un chômage officiellement en recul (9,8 % en 2013). Cependant, ce chiffre du chômage ne couvrirait que la moitié des sans-emplois. En outre, les femmes sont près de deux fois plus touchées que les hommes par le chômage et celui des jeunes reste très élevé (24,8 %), 71 % des chômeurs ayant d'ailleurs moins de 30 ans.

Malgré ses atouts, l'Algérie doit faire face à d'importants défis.

Dépendant des hydrocarbures (97 % de ses exportations et 60 % de ses recettes fiscales) **et des dépenses publiques** (plus du quart des actifs occupent un emploi public, proportion en forte hausse ces dernières années), le modèle économique algérien présente des fragilités à long terme et nécessite un développement du secteur privé et une diversification des exportations pour assurer un avenir plus solide au pays.

Sur le plan des priorités d'action, l'Algérie a fait de la réduction de sa dépendance alimentaire l'un de ses principaux chantiers. Elle est encore contrainte d'importer la quasi-totalité de son huile, de son sucre, 60 % de ses besoins en céréales et produits laitiers, 30 % en viande bovine... La France est le principal fournisseur du pays avec 28 % de parts de marché, mais la concurrence est de plus en plus présente. D'importantes subventions sont accordées pour l'équipement en matériel agricole mais cette politique a pour effet un accroissement des inégalités rurales.

Trois algériens sur quatre vivent désormais en ville contre 33 % en 1962. On observe de grandes disparités avec les zones rurales. Deux tiers vivent sur 4 % du territoire au nord du pays. De nombreux projets sont développés en matière de transports urbains et ferroviaires, ainsi que dans le domaine aéroportuaire. Le traitement des déchets et le développement de la construction de logement sont également présentés comme prioritaires par les autorités, domaines qui attirent les prestataires étrangers et notamment français.

Le domaine de la santé est la troisième priorité (après la réduction de la dépendance alimentaire et le développement du transport dans les grandes villes) affichée par le pouvoir algérien avec un plan à la dimension du pays : création de plus de 1 500 infrastructures de santé dont 172 hôpitaux, 377 polycliniques etc. Parallèlement, les autorités visent une production locale couvrant 75 % des besoins en matière pharmaceutique.

Algérie			
Population des 19-24 ans sur la période 2005-2030			
Année	Effectifs x 1 000	Population	Évolution des effectifs / année n-5
2005	3 981	23,4 %	
2010	3 848	20,8 %	-3,3 %
2015	3 382	16,7 %	-12,1 %
2020	3 006	13,7 %	-11,1 %
2025	3 420	14,5 %	+13,8 %
2030	4 169	16,6 %	+21,9 %

Source : Tableau construit à partir des données des Nations Unies, Département des Affaires Économiques & Sociales (mars 2014)



Algérie

UN PAYS PARTENAIRE EN PLEIN DEVELOPPEMENT

Introduction

Le développement d'Internet place l'Algérie à peine au-dessus de la moyenne africaine avec environ 16 % de connectés. Le développement complémentaire des services de données mobiles à haut débit et de la fibre optique, actuellement essentiellement limitée aux villes, devrait permettre de désenclaver les zones rurales.

► Les relations franco-algériennes

Sur un plan politique, les relations entre la France et l'Algérie, marquées par une histoire commune et complexe, **se sont nettement détendues** depuis une vingtaine d'années et plus encore depuis 2012. La « déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre l'Algérie et la France » prévoit notamment la création d'un nouveau mécanisme pérenne de dialogue dénommé « Comité intergouvernemental de haut niveau ». Il permettra de suivre les avancées des actions prévues dans le document cadre de partenariat (2013-2017). Concrètement, on observe une intensification du dialogue politique et une multiplication des visites, notamment ministérielles de haut rang, de part et d'autre. Après des années de fortes tensions internes, la politique de réconciliation nationale et de cohésion sociale engagée par le pouvoir en place a facilité ce rapprochement. **La coopération franco-algérienne** s'étend dans les champs culturels, scientifiques **et techniques et concerne donc une grande diversité d'acteurs : les écoles supérieures et universités**, les administrations, les collectivités locales, les associations, les ONG (organisation non gouvernementale), etc.

Les relations économiques et commerciales se sont nettement développées depuis 1999. Le triplement des échanges commerciaux au cours des douze dernières années place désormais la France au **4^e rang des clients de l'Algérie** (95 % sous forme d'hydrocarbures) et au **2^e rang des fournisseurs** : principalement des ventes automobiles (qui marquent le pas), des céréales (en hausse avec les cours) et des produits pharmaceutiques. Néanmoins, il faut observer que la part de marché de la France a été divisée par deux sur cette période, passant de 25 % à 11,8 % et ne cesse de s'éroder. Elle reste toutefois excédentaire grâce à la progression des exportations bien que dans le même temps les importations de pétrole ont augmenté de près de 50 % sur la seule année 2012.

En valeur, l'Algérie se place au 14^e rang des clients de la France et au premier rang dans le monde arabe.

La France reste le second investisseur en Algérie et le premier hors hydrocarbures. En 2012, on recensait 450 filiales d'entreprises françaises qui opéraient sur le marché algérien, employant 100 000 personnes de façon directe ou indirecte.

L'Algérie a également engagé un rapprochement avec l'Union européenne en signant un accord d'association en 2002 et un engagement accru dans l'Union pour la Méditerranée (notamment sur le projet d'axe autoroutier transmaghrébin).

Les investissements étrangers sont encouragés mais désormais encadrés avec des partenariats plafonnés à 49 %.

Questions à Lafarge



M. Luc Callebat,
Directeur général de
Lafarge pour l'Algérie

• **Quelles sont les caractéristiques de votre coopération avec l'Algérie ?**

Lafarge est présent en Algérie en investissant dans une production de matériaux de construction à destination du marché local. Lafarge opère 3 cimenteries. L'Algérie, au terme de dix ans d'investissements, est devenue un des principaux marchés pour Lafarge.

• **Quels sont les objectifs fixés ?**

Lafarge investit localement pour satisfaire la demande locale en matériaux, mais au-delà d'un effort quantitatif cherche à accompagner les attentes qualitatives du secteur en déployant innovations, partageant le savoir-faire international du Groupe. Lafarge a ainsi ouvert son quatrième laboratoire de la construction en Algérie, et investit dans le développement d'offres innovantes.

• **Quels conseils donneriez-vous à une entreprise française qui souhaite s'installer dans ce pays ou y développer son activité ?**

D'y investir du temps, de s'inscrire dans la durée, de comprendre les attentes locales et de faire l'effort de s'y adapter.

L'enseignement supérieur algérien¹

1. Présentation du système d'enseignement supérieur algérien

D'après l'article 53 de la Constitution de 1996, le droit à l'enseignement supérieur est garanti, gratuit et l'enseignement fondamental est obligatoire.

Le système d'enseignement algérien est confronté à des défis, notamment le renforcement du capital humain et de la gouvernance, la démarche qualité, l'ingénierie de projets, auxquels le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) souhaite répondre en s'engageant résolument dans une profonde restructuration du système d'enseignement supérieur. La coopération bilatérale peut contribuer à accompagner dans le traitement de ces questions et un programme d'appui européen dans ce secteur est en cours.

► La structuration de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur en Algérie relève des compétences, le MESRS (www.mesrs.dz). Le MESRS est l'organe de tutelle des universités et des organisations publiques de recherche (les centres et unités de recherche)². Le MESRS est structuré autour de 8 directions dont 3 sont dédiées au suivi de l'enseignement supérieur notamment une, spécifiquement en charge de la coopération des établissements d'enseignement supérieur et des relations extérieures. La Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique occupe une place particulière avec compétences sur les centres de recherche y inclus ceux sous tutelle d'autres Ministères.

► **La Conférence Nationale des Universités (CNU)**, a pour mission d'assurer la concertation, la coordination et l'évaluation des activités du réseau de l'enseignement supérieur. Elle est présidée par le ministre ou son représentant, assistée d'un bureau composé des présidents des **3 conférences régionales (Centre, Est et Ouest)**. Elle travaille chaque année sur l'offre de formation.

En matière d'évaluation de la recherche, des formations et des établissements, plusieurs structures nationales ont été mises en place qui cohabitent avec des comités sectoriels (aux membres élus) et des agences nationales de recherche.

► **La CIAQES (Commission d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur)** doit accompagner les établissements pour mettre en place des structures d'assurance qualité à partir du référentiel défini dans le cadre du programme Aquimed (programme européen qui regroupait des universités des trois pays du Maghreb et auquel a participé l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur AERES).

► **Le CNEEL (Conseil national d'évaluation de la recherche)**, créé par la loi de 2008, mis en place fin 2010, est composé de 40 membres et a pour missions principales d'évaluer la politique publique en matière de recherche et les actions engagées dans le cadre de la programmation, d'apprécier les besoins en compétences et de proposer des mesures pour une meilleure compétitivité.

► **Le CNEVAL (Comité national d'évaluation)** a pour mission principale d'évaluer les établissements tant en terme de gouvernance que de qualité de la formation et de la recherche. Il est chargé de mettre en place un système de références et de standards, d'analyser la performance des établissements et de produire des recommandations. Organisé en 13 domaines il est composé de 14 enseignants, de 2 responsables hors MESRS, de cadres, de représentants du conseil national économique et de représentants étrangers.

En outre, deux organes accompagnent le MESRS auprès des étudiants et des universités.

► **L'Office National des Œuvres Universitaires (ONOU)**, créé en 1995, gère les aides de l'État en direction des étudiants. Il assure l'organisation de l'hébergement, de la restauration et du transport universitaire, ainsi que la prévention sanitaire et les activités culturelles et sportives. Plus de 80% des étudiants sont boursiers et tous bénéficient de facilités d'accès aux transports et à la restauration.

► **L'Office des Publications Universitaires (OPU)** a pour mission l'impression de manuels et d'ouvrages au profit de la communauté universitaire. Son réseau de distribution est réparti à travers le territoire national. Les auteurs des ouvrages publiés sont les enseignants d'universités et centres universitaires, d'écoles et instituts, des laboratoires et centres de recherches.

80 %

des étudiants sont boursiers et tous bénéficient de facilités d'accès aux transports et à la restauration

1- Les informations qui suivent sont tirées en grande partie de la Fiche Curie pour l'Algérie, mise à jour en février 2014.

2- Le MESRS est structuré autour de 8 directions dont 3 sont dédiées au suivi de l'enseignement supérieur notamment une spécifiquement en charge de la coopération des établissements d'enseignement supérieur et des relations extérieures.

► Les moyens

En 2013, le budget alloué au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique représente 264 582 513 000 dinars algériens (2 462 486 720 €), soit environ 6,1 % du budget de fonctionnement de l'État (6 % en 2012).

L'un des objectifs du programme de développement quinquennal 2010-2014 est de situer l'université au centre du développement économique du pays en assurant la production et la diffusion des connaissances, la maîtrise de la technologie, la promotion de la recherche et du développement ainsi que la formation des ressources humaines qui les sous-tendent. 5 % des ressources mobilisées ont été consacrées à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, soit près de 10 milliards d'€.

► L'accès à l'enseignement supérieur

La rentrée universitaire est préparée en amont par le MESRS en relation avec les 3 conférences régionales (Centre, Est, Ouest). Il en résulte une circulaire, en mai de chaque année, qui recense toutes les offres de formations habilitées par le MESRS.

L'enseignement supérieur est accessible aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger équivalent reconnu par le MESRS. L'orientation et l'inscription s'effectuent par traitement informatique centralisé suivant la note obtenue au baccalauréat. Les notes exigées pour l'accès aux diverses filières sont fixées chaque année. Le MESRS arrête les choix d'établissements et d'orientation des étudiants sur les résultats obtenus et en fonction des besoins.

► Organisation des études supérieures en Algérie

L'introduction du système LMD et la formation en post-graduation

En cours de généralisation à l'ensemble des établissements et filières, à l'exception de celles de médecine, pharmacie, chirurgie dentaire et sciences vétérinaires, pour la rentrée 2013-2014 l'offre de formation totalise 6 881 Licences et Masters (MESRS) et 591 Doctorats (source presse).

- **Licences et Masters** : 341 Licences et 179 Masters professionnalisants ; 3 359 Licences et 3 002 Masters 359 classiques ;
- **Doctorats** : l'accès à l'école doctorale est organisé par voie de concours régional ou national sur épreuves, ouvert aux diplômés de Master 2 (Bac+5). Pour la rentrée 2013-2014, 591 formations de Doctorat (du LMD) sont ouvertes et 11 écoles doctorales sont habilitées. En 2012, le nombre d'étudiants en Doctorat ou post-graduation s'élevait à 60 617 étudiants, répartis dans 880 formations doctorales LMD ou système classique (MESRS-Rapport 2013).

- **Filières d'excellence à recrutement national** : 39 formations de niveau L ou M, seules 4 sont dans l'ancien système.

La place de l'ancien système, qui touche 19 % des étudiants en 2012-13, se réduit mais il persiste encore dans certaines formations : la Licence d'enseignement (4 ans), le diplôme d'ingénieur d'architecture, le Doctorat en sciences vétérinaires (5 ans), le diplôme de pharmacien et chirurgien dentaire et le Doctorat en médecine.

La formation supérieure en post-graduation est organisée en trois niveaux :

- La 1^{re} post-graduation consiste en une initiation à la recherche par un enseignement théorique et un travail d'expérimentation sur un sujet de recherche. L'accès est organisé par voie de concours national. Elle est sanctionnée par l'obtention d'un magister ou d'un diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS). A la rentrée 2007, 4 900 postes de graduation ont été ouverts, concernant 570 filières.
- La 2^e post-graduation est ouverte aux titulaires d'un diplôme de magister ou équivalent avec mention assez bien au minimum. Elle est sanctionnée par un diplôme de Doctorat.
- La post-graduation spécialisée : d'une durée d'un an, cette formation spécialisée est ouverte aux titulaires d'un diplôme universitaire ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle.

Les établissements d'enseignement supérieur algérien : une diversification en cours

→ Les universités (48) et centres universitaires (10)

Le réseau universitaire algérien compte 95 établissements d'enseignement supérieur répartis sur 48 wilayas, couvrant l'ensemble du territoire national. Ce réseau est constitué de 45 universités, 2 universités techniques, 1 université de formation continue, 19 écoles nationales supérieures et 6 écoles normales supérieures, 10 écoles préparatoires et 2 classes préparatoires intégrées.

Beaucoup d'universités sont très récentes, de 26 en 2002, elles sont passées à 48 en 2013. Ce maillage relève d'une politique d'aménagement du territoire et de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

(Voir carte francophonie et le réseau de coopération en Algérie p. 22)

Créée par le décret exécutif n°90-149 du 26 mai 1990, l'Université de la Formation Continue, permet de reprendre des études grâce à 53 centres de formation continue, à raison d'un CFC par wilaya, répartis sur l'ensemble du territoire.

Aucune université algérienne ne figure dans le classement de Shanghai. En revanche en 2013, six universités algériennes apparaissent sur le portail

5%
des ressources mobilisées ont été consacrées à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle

« *international college and universities*³ » qui répertorie les meilleures universités africaines. La première, l'Université Mentouri de Constantine, est classée 27^e/100.

→ Les écoles nationales supérieures (19)

Parmi les écoles nationales supérieures, 14 ont été intégrées au projet « appui à la réforme des écoles supérieures algériennes et à la création de l'École Supérieure de Technologie », qui a permis la création de classes préparatoires (intégrées ou non) dans 6 filières prioritaires : les sciences et techniques (9 écoles), les sciences commerciales et de gestion (4 écoles), les sciences de la vie (3 écoles), l'architecture (1 école), le journalisme (1 école) et les sciences politiques (1 école). 5 écoles ont été créées depuis 2009 dont l'École Supérieure de Technologie.

Ces écoles ont pour but de former les futurs cadres du pays, avec un enseignement plus proche du monde socio-économique, leur recrutement se fait sur concours, pour une entrée à bac +3, après deux années préparatoires.

Le recrutement des étudiants est national pour ces écoles toutes localisées au nord du pays : 15 écoles au Centre (Alger), 3 écoles pour l'Est (2 à Constantine, 1 à Annaba) et 1 école à l'Ouest (Oran).

Un réseau de 3 Écoles Nationales Polytechniques (Alger, Oran et Constantine) se met en place. L'École Nationale Polytechnique (ENP) d'Alger existe, elle, depuis 1926. Depuis la rentrée universitaire 2012-2013, l'École Nationale Polytechnique d'Oran (ENPO), ex-École Normale Supérieure d'Enseignement Technique, a été créée et ne recrute donc plus pour la formation d'enseignants. Créée par décret en 2011, l'École Nationale Polytechnique de Constantine (ENPC) a ouvert en 2013 sans étudiant.

→ Les écoles préparatoires (11) : un nouveau type d'écoles apparu depuis 2008

11 écoles préparatoires, sous tutelle du MESRS, sont aujourd'hui ouvertes : 5 en sciences économiques, 4 en sciences et techniques, 1 en sciences de la Vie. 3 classes préparatoires intégrées viennent s'ajouter au dispositif (sciences et techniques, architecture, sciences de la vie). Les écoles préparatoires organisent le concours d'entrée dans les grandes écoles.

Seuls les bacheliers ayant obtenu les meilleurs résultats intégreront les écoles préparatoires ou les classes préparatoires intégrées.

→ Les écoles normales supérieures (5)

Les Écoles Normales Supérieures, sous tutelle du MESRS, sont au nombre de 5 en Algérie, 3 au centre et 2 à l'est. Elles forment des enseignants pour l'enseignement dans les collèges (Bac+4) et en lycées (Bac+5). Elles assurent aussi des formations de doctorat et de post-graduation et peuvent donc développer des activités de recherche.

→ Les Instituts Technologiques (4)

Créés par décret en mars 2013, ils seront ouverts aux étudiants à la rentrée 2014 sur 4 sites pilotes adaptés du modèle français des Instituts Universitaires de Technologie (IUT). Les Instituts Technologiques (IT) ouvrent des filières de formations technologiques courtes (bac +3), en concertation avec le bassin économique local, afin d'améliorer l'employabilité des diplômés.

Il s'agit d'un des projets phares retenus lors de la visite du Président français en décembre 2012. Il bénéficie de l'appui du programme de coopération FSP 2011-28, « Compétences Professionnelles Supérieures ».

Ce projet bénéficie de l'expertise du réseau des IUT français.

→ L'offre de formation hors MESRS

D'autres écoles existent sous tutelle d'autres ministères, comme les écoles des douanes ou l'école supérieure de banque.

L'École Supérieure Algérienne des Affaires, créée en 2004 dans le cadre de la coopération bilatérale, répond à une demande forte du monde de l'entreprise algérien de former des cadres et des dirigeants d'entreprises dans les domaines de la gestion, du marketing et du management. La tutelle en a justement été confiée à la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie. L'ESAA propose des formations payantes, MBA, MBA exécutif et travaille avec les grandes entreprises publiques et privées. Plus de 50% des enseignants sont français.

Il existe une offre d'enseignement supérieur privé mais aucun de ces établissements n'est reconnu par le MESRS.

► Le corps enseignant

Pour l'année universitaire 2012-2013, on compte 48 383 enseignants, dont 13 481 de rang magistral, soit 27.8% mais seulement 4 308 sont professeurs (MESRS-Bilan 2012). Le taux moyen d'encadrement est d'1 enseignant pour 23 étudiants, avec de grandes disparités : le ratio peut atteindre 1 pour 80 en sciences humaines et sociales.

Le nombre d'enseignants de rang magistral a augmenté de 41% entre 2011 et 2013. La rentrée 2013 montre une augmentation de 17 % du nombre d'enseignants par rapport à la rentrée 2011 où on comptait 7 916 enseignants de rang magistral sur 40 137.

La formation à l'étranger est prise en compte par le MESRS qui met annuellement en place 34 000 mois de mobilité à l'étranger à destination des enseignants-chercheurs et cadres administratifs des établissements. Il existe également un programme de formation résidentielle à l'étranger pour les enseignants chercheurs.

Le taux moyen
d'encadrement
est de
1 enseignant
pour
23 étudiants

3- <http://www.4icu.org/topAfrica/>

En outre, le Programme National Exceptionnel de bourses à l'étranger - PNE - est accessible sur concours aux lauréats de la graduation et aux majeurs de promotion de Master 2 du LMD.

2. Des enjeux et des défis pour la modernisation de l'enseignement algérien

L'Algérie est engagée depuis 2001 dans une politique de réforme et de modernisation du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La réforme s'est traduite par la mise en place du plan quinquennal 2010-2014 de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui a poussé quasiment l'ensemble des établissements universitaires à adopter le système LMD (Licence/ Master/ Doctorat). La réforme cherche à moderniser le système pour le faire passer d'une logique « former pour former » à une logique « former utile et tout au long de la vie » et à faire face à la croissance importante du nombre d'étudiants.

Les principaux défis que doit affronter l'Algérie sont les suivants :

- **La modernisation du système d'enseignement supérieur** amorcée par le MESRS avec le passage au LMD dès 2004 et poursuivie avec une valorisation des filières professionnalisantes avec des diplômés formés à bac + 5 (grandes écoles) et bac+3. La réforme a pour objectifs à la fois de diversifier l'offre de formation supérieure et d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés en formant à bac+5 ou bac+3 dans des filières plus en adéquation avec les besoins du secteur économique. Les diplômés connaissent un fort taux de chômage, et le secteur économique ne trouve pas les cadres intermédiaires et les techniciens dont il a besoin.
- **La massification des effectifs d'étudiants** : en une dizaine d'années, le nombre d'étudiants a augmenté de plus de 165 %, ils étaient 488 617 étudiants en 2000 et sont 1 300 000 en 2013. En 2013-2014, le nombre d'étudiants en Algérie semble se stabiliser mais s'il reste loin des prévisions de 2009 du MESRS qui estimait atteindre 2 000 000 d'étudiants en 2015.
- **Un besoin crucial en enseignants universitaires** est en effet provoqué par cette massification des effectifs d'étudiants. Un nombre considérable de professeurs doit être formé et recruté, d'autant plus que l'Algérie a connu, durant les années 1990, une véritable hémorragie de son corps enseignant. Le nombre d'enseignants universitaires est actuellement de 48 383, dont 13 481 (27,8 %) de rang magistral.

► Des réformes en profondeur pour relever ces défis

Afin de répondre à ces défis, le MESRS a engagé de profondes réformes dans le domaine de l'enseignement supérieur depuis une dizaine d'années, notamment avec l'appui de la coopération avec la France, pour améliorer la qualité des enseignements, diversifier l'offre de formation, améliorer l'employabilité des diplômés et favoriser l'adéquation des formations en respectant les attentes du marché du travail. Trois exemples en témoignent : l'introduction du système LMD, la réforme des écoles supérieures et la création d'Instituts de Technologie.

→ **La mise en place du système LMD** et l'introduction des crédits transférables (ECTS) a débuté en 2004 et s'est généralisée depuis. Les établissements d'enseignement supérieur ont depuis 2004 à la fois une direction de la formation – pour le LMD, dont les écoles doctorales – et une direction de la formation graduée et post graduée. Les deux systèmes coexistent jusqu'à extinction des filières de l'ancien système.

→ **Avec la réforme des écoles supérieures et la création d'Instituts de Technologie, l'Algérie a développé des filières d'excellence** en bénéficiant de l'appui de la coopération française⁴. Le Ministère des Affaires étrangères français apporte son concours, à hauteur de 3 millions d'euros, aux Écoles supérieures algériennes et à la création de l'École Nationale Supérieure de Technologie (ENST).

• **Réforme des Écoles supérieures** : ce projet, établi sur une durée de trois ans, a permis d'améliorer l'offre de formation par la rénovation des programmes pédagogiques, la création de classes préparatoires, et d'un nouvel établissement de formation. Les premiers diplômés (bac+5) de ces Grandes Écoles sortiront en juin 2014.

• **Création d'instituts de technologie** : ce projet a permis de recréer le lien entre écoles supérieures françaises et algériennes et il évolue dorénavant sous la forme d'un réseau mixte d'écoles soutenu par l'ambassade de France et par le MESRS. La convention en a été signée par les deux ministres lors de la conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche en janvier 2014 à Alger.

Dans cet esprit, il a également été décidé d'accroître la **professionnalisation de l'enseignement supérieur**, par la mise en place de Licences professionnelles (bac+3). Cette mesure doit permettre l'établissement de liens plus étroits entre l'Université et son milieu socio-économique.

Les étudiants étaient

488 617
en 2000 et sont
1 300 000
en 2013.

⁴ La convention de financement du projet du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) : « Appui à la réforme des écoles supérieures algériennes et à la création d'une école supérieure de technologie » a été signée le 17/02/2009.

PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur algérien

1. L'attractivité grandissante des universités algériennes⁵

D'après l'Institut de statistiques de l'Unesco (ISU), l'Algérie accueille un nombre croissant d'étudiants en mobilité internationale (+ 37%/2007). En 2011, ils étaient 7 800 à poursuivre leurs études dans les établissements d'enseignement supérieur algériens.

La répartition de ces étudiants par pays d'origine n'est pas disponible dans la base des données statistiques sur la mobilité communiquée par l'ISU. La plupart de ces étudiants est probablement originaire d'Afrique subsaharienne.

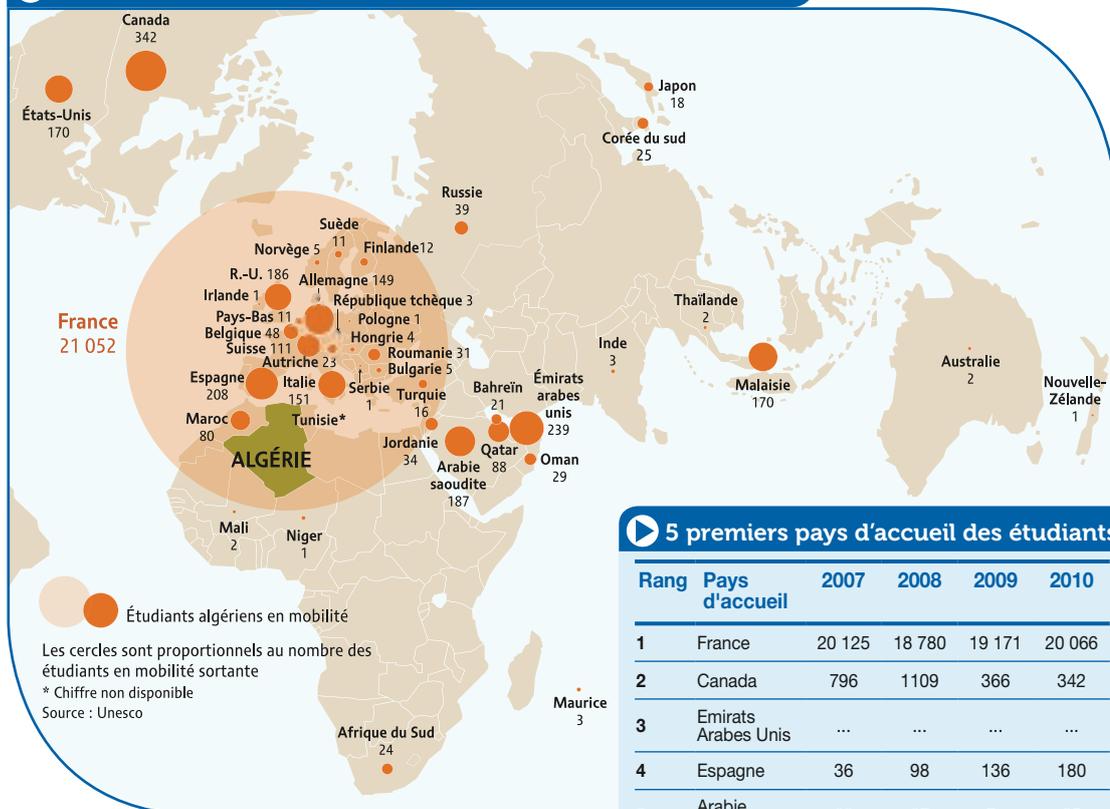
Mobilité des étudiants internationaux vers l'Algérie : évolution depuis 2007

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution
Étudiants internationaux	5 709	ND	6 067	6 544	6 529	7 812	36,8 %

Source : Unesco, extraction 20 janvier 2014 - ND : Non Disponible

2. Une mobilité presque exclusivement tournée vers la France

Répartition des étudiants algériens par pays d'accueil en 2011



5 premiers pays d'accueil des étudiants algériens (2007/2011)

Rang	Pays d'accueil	2007	2008	2009	2010	2011	% du total en 2011	Evolution
1	France	20 125	18 780	19 171	20 066	21 052	88,6%	4,6%
2	Canada	796	1109	366	342	342	1,4%	-57,0%
3	Emirats Arabes Unis	239	1,0%	-
4	Espagne	36	98	136	180	208	0,9%	477,8%
5	Arabie saoudite	63	67	71	95	187	0,8%	196,8%
Total étudiants inscrits à l'étranger		22 987	21 911	22 450	22 732	23 753	100%	3,3%

Source : Unesco, extractions 20 janvier 2014

5- Source : <http://www.algerie-focus.com/blog/2013/07/de-plus-en-plus-detudiants-etrangers-souhaitent-poursuivre-leurs-etudes-en-algerie/>

3. Les actions de promotion des autres pays d'accueil des étudiants algériens

En dehors de la France, qui accueille donc près de 90% du total des étudiants algériens en mobilité, quelques pays émergent.

▶ Le Canada



2^e pays d'accueil des étudiants algériens en 2011.

Le Canada⁶ entretient de très bonnes relations bilatérales avec l'Algérie, renforcées par la présence au Canada d'une communauté algérienne évaluée à environ 50 000 personnes, notamment dans la région de Montréal. L'Algérie est aujourd'hui le 3^e pays d'immigration au Québec, l'usage commun de la langue française représentant certainement un facteur de rapprochement entre les 2 pays. L'Algérie est le principal partenaire commercial du Canada dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour ce qui est de la valeur du commerce total de marchandises.

Selon les estimations, l'apport des étudiants algériens à l'économie locale du Canada, sous forme de frais de scolarité, de logement, de transport et autres dépenses, se situerait aux alentours de 8,4 milliards CAD (soit environ 5,5 milliards d'euros). **Les activités des étudiants internationaux contribuent au maintien de quelque 86 000 emplois.**

Le Canada et l'Algérie sont unis par des liens culturels et universitaires importants. Il existe notamment un vaste éventail d'accords d'échanges entre les universités des 2 pays. Dans le cadre d'une tournée régionale, l'Ambassade du Canada en Algérie a organisé en novembre 2013 son 1^{er} salon de l'éducation à Alger ; quelques mois plus tard, en février 2014, un colloque sur le partenariat universitaire algéro-canadien s'est tenu à l'université Aboubakeur-Belkaïd de Tlemcen.

Les travaux de ce colloque bilatéral se sont conclus par la signature de plusieurs conventions dans le cadre de la coopération entre des universités algériennes et leurs homologues canadiennes.

▶ Les Emirats Arabes Unis



3^e pays d'accueil des étudiants algériens en 2011.

Les Emirats Arabes Unis⁷ (EAU) deviennent la 3^e destination des étudiants algériens. Attirés par le « miracle » de Dubaï, des relations économiques

intenses, une importante communauté algérienne ou d'origine algérienne expatriée aux EAU, les étudiants algériens postulent aussi bien pour des universités émiriennes que pour des campus délocalisés d'universités européennes à l'instar du campus délocalisé de l'Université de Bradford (Royaume-Uni) qui accueille à Dubaï des étudiants algériens.

La volonté de l'Algérie et des Emirats Arabes Unis de renforcer leur coopération a été renouvelée récemment et devrait aboutir à la reconnaissance mutuelle des titres, diplômes et grades universitaires.

▶ L'Espagne



4^e pays d'accueil des étudiants algériens en 2011.

La promotion de l'enseignement supérieur espagnol s'appuie depuis 2009 sur Universidad.es, fondation nationale qui regroupe près de 80 universités. Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation, Universidad.es cible notamment les pays du bassin méditerranéen. Suite à la Conférence du Caire de juin 2007 qui établissait comme principal objectif la création d'un espace euro-méditerranéen de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Espagne a mis en place des accords pour développer les échanges dans cette aire géographique, notamment avec les pays arabes. Depuis 2007, on constate une augmentation de près de 500 % de la mobilité des étudiants algériens mais au total, l'Espagne accueille moins de 1 % des étudiants algériens en mobilité.

▶ Le Royaume-Uni



6^e pays d'accueil des étudiants algériens en 2011.

La coopération algéro-britannique s'intensifie dans tous les domaines, notamment en matière d'échanges commerciaux, le Royaume-Uni occupant la place de 10^e fournisseur de l'Algérie.

Les 2 gouvernements ont décidé d'accroître leur partenariat dans l'enseignement supérieur. C'est ainsi que le ministre britannique chargé des Affaires étrangères, Hugh Robertson, a conclu un accord de coopération en matière de bourses d'études au profit de doctorants algériens et a signé une convention de collaboration avec MESRS dans le

Canada
342*
étudiants algériens
en 2011,
1,4 % du total
(- 57 % / 2007)

*Chiffres 2010

Espagne
208
étudiants algériens
en 2011,
0,9 % du total
(+477,8 % / 2007)

Emirats Arabes
Unis
239
étudiants algériens
en 2011,
1 % du total

6- Sources : <http://www.canadainternational.gc.ca/algeria-algerie/index.aspx?lang=fr>
http://www.canadainternational.gc.ca/algeria-algerie/bilateral_relations_bilaterales/index.aspx?lang=fr

7- Source : <http://www.algeriedz.info/2014/02/04/lalgerie-et-les-emirats-arabes-unies-reiterent-leur-volonte-de-renforcer-leur-cooperation/>

but de renforcer les capacités d'enseignement de la langue anglaise, de la littérature et des études connexes dans les universités algériennes.

Dans le cadre de cette coopération, le MESRS s'est engagé pour les 5 prochaines années à envoyer 100 doctorants en langue anglaise au Royaume-Uni chaque année avec prise en charge totale, et ce, à partir de l'année scolaire 2014/2015. A partir de septembre 2014, les Algériens pourront suivre les programmes d'apprentissage de la langue anglaise au sein du centre britannique à Alger.

L'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger a affirmé que le nombre de demandes de visas pour le Royaume-Uni a augmenté de 50 % en 2013 par rapport à 2012. Il a également précisé qu'en 2013 plus de 300 journalistes et 3 000 enseignants ont bénéficié de cours de langue anglaise au sein des établissements et institutions britanniques.

Parallèlement, le *British Council* s'emploie à renforcer l'apprentissage de la langue anglaise en Algérie. L'introduction de l'enseignement de la langue anglaise dès le primaire a été un grand pas dans l'amélioration de la maîtrise de cette langue vivante chez les élèves et étudiants. Le *British Council* prévoit de renforcer son travail avec les écoles dans le cadre d'une action citoyenne : le programme mondial appelé *Active Citizens* (citoyens actifs) a été mis en place en partenariat avec le réseau Nada (réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant), dans le but de développer les compétences des jeunes tout en leur permettant de contribuer activement à la société. A ce titre, le *British Council* planifie des collaborations avec divers partenaires algériens afin d'accroître l'accès à l'enseignement en anglais et les possibilités d'apprentissage pour les étudiants, les entreprises et le grand public.

4. La participation de l'Algérie aux programmes de la Commission européenne

► TEMPUS

L'Algérie est actuellement impliquée dans 18 projets Tempus en cours, soit 24 % des projets retenus dans la région méditerranéenne et 18 % des candidatures de la même région. En Algérie, le budget Tempus IV représente 6,5 millions d'euros. La majorité des projets sélectionnés en Algérie sont des projets conjoints avec d'autres.

Royaume-Uni
186
étudiants algériens
en 2011, 0,8%
du total
(-61 % / 2007)

Ils apportent un soutien à la conception de nouveaux cursus (en sciences économiques et management, environnement, microélectronique, informatique, sociologie), à la modernisation de la gestion des universités (formation à distance, relations avec les entreprises, évaluation, gestion de projet) et des bibliothèques.

► Erasmus +

Entre 2012 et 2013, 8 nouveaux projets Erasmus Mundus impliquant 25 partenaires algériens ont été mis en place.

► PAPS-ESRS (Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique)

Le PAPS-ESRS entre l'Union européenne et l'Algérie a été lancé début 2012 et a été prolongé de 15 mois en juin 2013. La contribution de l'UE est de 21,5 millions d'euros. La convention a été signée le 6 juin 2010 pour 72 mois et avec un budget de 38,6 millions d'euros, dont 21,5 millions pour la contribution européenne et 17,1 millions pour l'Algérie. Son objectif est de renforcer les réformes en cours de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



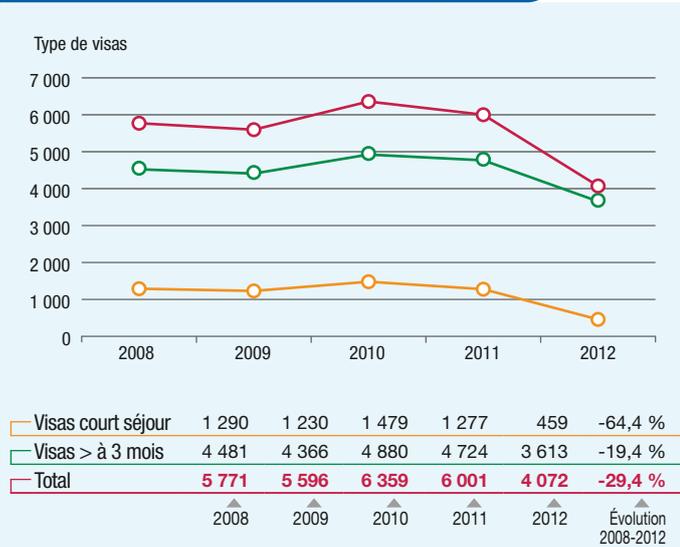
Des étudiants algériens se renseignant sur les programmes de HEC Paris, lors du 1^{er} forum de l'enseignement supérieur organisé par Campus France à Alger en novembre 2013

PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France

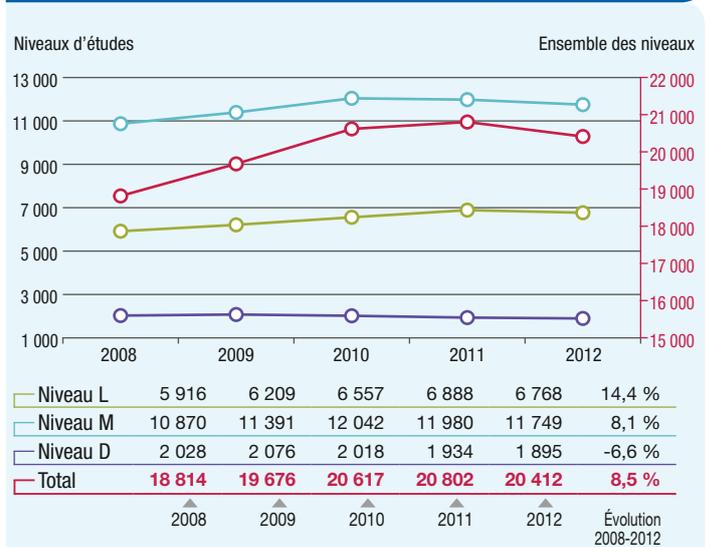
1. La mobilité des étudiants algériens vers la France

Évolution du nombre de visas nationaux pour études délivrés aux étudiants algériens



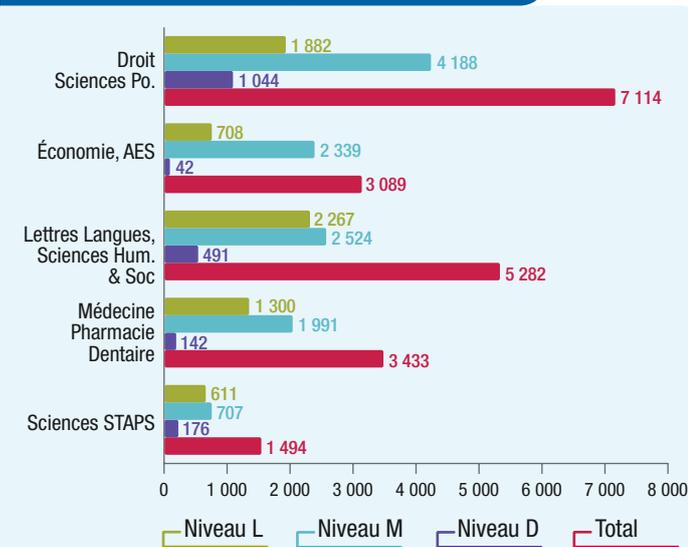
Source : Ministère de l'Intérieur

Évolution des effectifs des étudiants algériens en France par niveau d'études dans les universités françaises depuis 2008



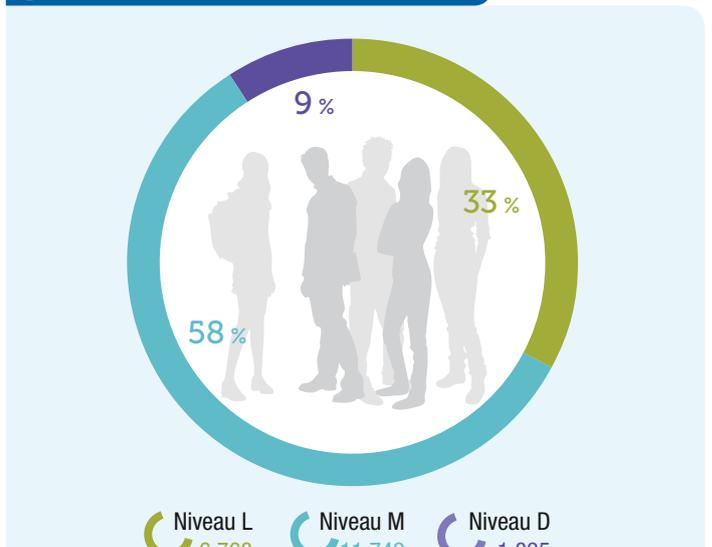
Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Répartition par discipline et par niveau dans les universités françaises en 2012-2013



Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Répartition par niveau en 2012-2013



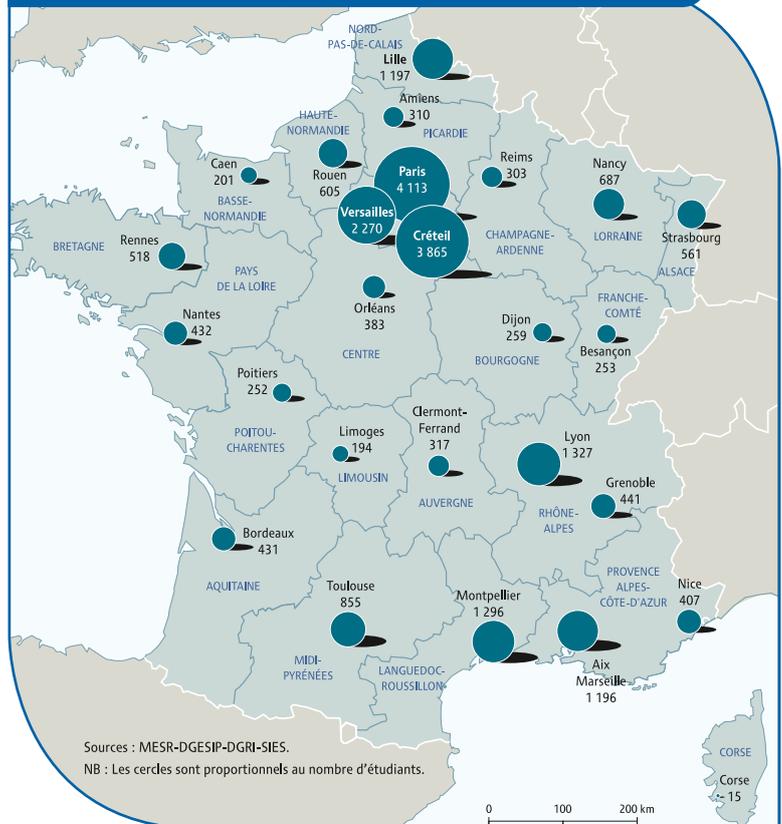
Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Selon le MESR, en 2012-13, la France a accueilli plus de 22 600 étudiants algériens, ce qui constitue le 3^e groupe d'étudiants étrangers en France après le Maroc et la Chine. Il se renouvelle chaque année au rythme d'environ 4 000 nouveaux arrivants.

Les étudiants algériens se dirigent à 90 % vers les universités et parmi eux, ils sont 58 % à être en Master, contre 33 % en Licence et 9 % en Doctorat. Parmi les filières privilégiées, les Sciences et Staps accueillent environ un tiers des étudiants, suivi par les Lettres, et, à niveau à peu près égal, l'Economie et la Médecine/Pharmacie/Dentaire. La formation Droit/Sciences politiques accueille moins de 1 % de la population des algériens.

Pour les universités françaises, la population des étudiants algériens représente leur deuxième effectif d'étudiants étrangers, après le Maroc et avant la Chine. Ces étudiants relèvent souvent soit de programmes de coopération spécifiques paritaires (exemple du PROFAS), soit de programmes de bourses financés intégralement par le gouvernement algérien (Programme National Exceptionnel ou PNE).

▶ Répartition, par académies, des étudiants algériens sur le territoire français (2012-2013)



Profil des étudiants algériens déposant une demande pour un séjour d'études

En 2013, près de 17 000 étudiants algériens ont déposé une demande auprès des 5 Espaces Campus France. L'âge moyen des candidats est de 24 ans, 65 % des candidats ont au moins un niveau Bac+5 et 58 % étaient originaires de 3 *willayas* (Tizi-Ouzou, Bejaïa et Alger). 65 % sont des hommes.

Tests de langue

En parallèle à cette démarche, chaque année, plus de 16 000 étudiants passent les tests de langue obligatoires : TCF DAP et TSF SO dans l'un des 5 Espaces Campus France. Les inscriptions au DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) et DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française), diplômes valorisables au-delà de la procédure Campus France, sont en forte progression.

2. Campus France en Algérie

Composé de près de 65 agents et conseillers, Campus France s'appuie en Algérie sur un réseau de 5 Espaces localisés dans les 5 antennes de l'Institut Français d'Algérie. Outre l'information sur les études en France et l'aide à l'orientation, ces Espaces accompagnent les étudiants algériens dans leurs projets d'études en France.

▶ 5 Espaces Campus France, une même qualité d'accueil

Si près de 17 000 étudiants algériens candidatent chaque année dans les 5 Espaces, Campus France veille à assurer une même qualité d'accueil ; l'harmonisation de l'information donnée s'organise autour d'échanges constants et de réunions régulières entre les responsables d'Espace, d'une formation nationale annuelle organisée en novembre afin de faire le point sur la dernière campagne et de lancer la nouvelle, d'un suivi statistique de l'activité et d'une coordination nationale assurée par une personne à plein temps à l'Ambassade de France à Alger.

► Des Espaces ouverts aux établissements

Campus France est à l'écoute des établissements d'enseignement supérieur français souhaitant promouvoir leur offre de formation en Algérie et veille à faciliter la mise en œuvre des accords de coopération inter établissements. Les Espaces diffusent les informations et peuvent mettre à disposition leurs locaux pour l'organisation d'entretiens de recrutement.

► Priorités : information, promotion et aide à l'orientation

Outre l'accompagnement dans un projet de réussite académique en France, Campus France Algérie oriente son action vers la promotion des études en France et a ainsi organisé, en novembre 2013, un 1^{er} Forum de l'enseignement supérieur, en partenariat avec l'École Supérieure Algérienne des Affaires et le Lycée Alexandre Dumas. Près de 19 établissements d'enseignement supérieur français et 13 algériens ont ainsi été à la rencontre des étudiants. Des conférences thématiques ont permis de présenter des domaines d'études particuliers et les spécificités du système d'enseignement supérieur français. Fort de ce succès, une 2^e édition sera organisée en novembre 2014.

Parallèlement à ces rencontres, les 5 Espaces Campus France proposent aux étudiants des séances d'information sur les études en France afin de les aider à s'orienter dans le paysage du système d'enseignement supérieur français, à trouver la formation qui leur convient et à candidater. Les étudiants sur le point de partir pour leur séjour d'études peuvent également assister à des conférences sur la préparation du départ et l'arrivée en France.

► Déménagement de l'Espace Campus France d'Alger

Rencontrant près de 70 % des étudiants algériens désireux de poursuivre leurs études en France, l'Espace Campus France déménagera au 2^e semestre 2014 dans de nouveaux locaux, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Afin de mieux répondre à ses missions d'accueil, d'information et d'orientation, le nouvel Espace disposera notamment de bureaux cloisonnés pour les entretiens et d'une salle de conférence dédiée pour des séances d'information sur les études en France ou l'organisation de journées thématiques.



Espace Campus France d'Oran



1^{er} Forum de l'enseignement supérieur organisé par Campus France à Alger le 16 novembre 2013



TNS Sofres



Les résultats du baromètre Campus France sur les étudiants algériens*

Une mobilité avant tout dictée par la recherche de l'excellence pédagogique.

Les étudiants algériens en France ont choisi d'étudier à l'étranger d'abord pour **obtenir un diplôme internationalement reconnu et bénéficier de meilleures conditions d'enseignement**. Ils ne se distinguent pas en cela des autres étudiants qui choisissent la France, mais plus de la moitié d'entre eux ont cité ces aspects (vs 1/3 en général). **Plus « pragmatiques »**, ils sont moins nombreux à rechercher un développement personnel, ou une expérience de vie enrichissante (15 %).

Ces étudiants recherchent avant tout un pays capable de leur offrir une qualité globale d'enseignement à la hauteur de leurs ambitions (40 %) et une formation adaptée (19 %). Le coût de la vie (4 %) et la qualité d'accueil (3 %) sont très peu cités, tout comme la possibilité d'enchaîner les études avec un emploi dans le pays d'accueil (6 %).

Les algériens sont particulièrement motivés par la **qualité de l'enseignement proposé et la réputation des établissements français** qui se traduit, pour eux, par des **diplômes de valeur**. Ils sont également significativement plus nombreux que les autres étudiants étrangers interrogés à s'appuyer sur leur **connaissance de la langue française** (55 % vs 37 %) et leur **réseau familial ou amical en France** (42 % vs 22 %). En revanche, ils sont **moins nombreux à signaler le coût des études** en France comme facteur de choix du pays (17 % vs 23 %).

La France : un pays qui fait encore et souvent la différence.

Les étudiants algériens font partie de ceux qui mettent le plus rarement la France en concurrence (32 % vs 40 % au sein de la dernière promotion d'arrivants en 2013), probablement en raison de liens familiaux et de la proximité géographique et culturelle.

Une destination se distingue par sa forte attractivité : le Canada. Parmi les hésitants, 60 % y ont songé. La Belgique (39 %) et les États-Unis (32 %) sont les deux autres pays qui les font hésiter significativement. Ce classement se retrouve en général

dans l'ensemble des pays du Maghreb. Toutefois, ces destinations alternatives ne figuraient en tête du choix que dans 11 % des cas. **Au total, ce sont 93 % des étudiants algériens qui étudient en France par préférence et non faute d'avoir pu aller étudier ailleurs.**

Pour comprendre cet engouement, il suffit de constater que ces étudiants sont massivement et **plus encore que les autres, enclins à valoriser les composantes d'image de la France**. Rares sont ceux qui n'attribuent pas au pays un rayonnement culturel, artistique, intellectuel et scientifique, mais également un rôle diplomatique encore important. Ils sont plus sceptiques sur la stabilité et la performance de son économie (28 % en doutent) et plus critiques que la moyenne sur le prestige de son histoire (80 %).

Notons également qu'avant de venir en France, ces étudiants sont à **76 % plutôt optimistes sur la qualité d'accueil des Français et à 79 % plutôt rassurés sur leur capacité d'intégration.**

Des inquiétudes émergent pourtant de leurs réponses quant aux possibilités de **se loger** (52 % d'avis négatifs) et de **travailler en France** à l'issue des études (53 % en doutent). En revanche, ils sont beaucoup **plus sereins** que la moyenne à l'idée de pouvoir trouver **un job étudiant** (63 % vs 49 %), leurs réseaux en France pouvant au moins partiellement expliquer cet optimisme relatif. 50 % se préoccupent de trouver ce job étudiant avant même de venir en France.

Sur le plan de la langue française, 52 % estiment très bien maîtriser la langue auxquels s'ajoutent 33 % avec un niveau perfectible mais bon. Seuls 15 % estiment avoir encore une marge de progression importante. La maîtrise du français n'est d'ailleurs plus la principale explication du choix de la France, mais la troisième, derrière les atouts pédagogiques.

Une fois le séjour effectué, cette image subit néanmoins un net recul sur tous ces aspects, comme si la réalité écornait un peu l'image d'Épinal. **Recul qu'il faut relativiser** car mis à part la stabilité et la performance de son économie, la France obtient de 66 % à 82 % d'avis positifs sur les autres aspects testés.

Les algériens sont motivés par la **qualité de l'enseignement proposé et la réputation des établissements français**

* Données extraites du 2nd baromètre Campus France/TNS Sofres : « Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers ». Etude réalisée en ligne de juillet à octobre 2013, auprès de 19 758 étudiants étrangers composés d'étudiants sur le point de poursuivre leurs études supérieures en France, ayant engagé ces études ou les ayant terminées. Les statistiques et analyses de cet article ont été extraites d'un sous-échantillon composé de 2 114 étudiants algériens dont 1 719 sur le point d'engager des études supérieures en France et 385 expérimentés en mesure d'apprécier leur séjour (267 en cours d'études et 118 anciens étudiants).

De façon plus détaillée, **en dehors des aspects éducatifs quasi unanimement approuvés, le confort de vie « à la française » est source d'attractivité pour la plupart** (loisirs, couverture santé, coût de la vie etc.).

Seuls 28 % des étudiants Algériens ont bénéficié d'une précédente expérience d'études à l'étranger avant de venir en France, chiffre comparable aux autres étudiants du Maghreb et plus généralement à la moyenne mondiale. Le Canada a précédé la France dans 59 % de ces cas (ce qui correspond à 16 % des étudiants algériens d'une promotion), loin devant les États-Unis (respectivement 37 % et 10 %) et le Royaume-Uni (33 % et 9 %).

La préparation du séjour et la place majeure des services Campus France dans ce processus

Avant de traverser la Méditerranée, en dehors de la réussite de leurs études, **la dimension administrative est leur première inquiétude** : compléter leur inscription dans l'établissement d'accueil (72 %), obtenir le visa (68 %), avant de rechercher un logement (58 %) et un job étudiant.

Pour se renseigner sur la France, les étudiants algériens utilisent prioritairement et massivement le site Internet Campus France (87 %), ainsi que leur entourage (63 %) devant les Espaces Campus France en Algérie. Comme pour la plupart des nationalités étudiées, les réseaux sociaux sont désormais de plus en plus présents, en très rapide hausse chez les étudiants algériens (46 %).

Autour de huit utilisateurs sur dix apprécient les informations du site sur le système d'enseignement français, les formations, les cours de langue. Les informations « pratiques » (démarches administratives, vie quotidienne, coût de la vie...) restent positivement jugées par plus des 2/3. Le logement et le financement des études (bourses) sont encore insuffisamment développés, bien qu'appréciés par une majorité.

Les relations avec Campus France se traduisent également par un **contact direct dans 76 % des cas, chiffre très nettement au-dessus de la moyenne mondiale (59 %)**. La barrière moindre de la langue, mais aussi la concentration géographique de la population étudiante, peuvent expliquer cet état de fait. Pour 3/4 des non utilisateurs, la sensation de disposer des informations utiles est avancée pour expliquer le non recours à Campus France.

De façon détaillée, **63 % se rendent physiquement dans l'Espace Campus France de leur zone, 45 % échangent des mails et 24 % utilisent le téléphone pour décider de leur séjour et le préparer au mieux.**

Sur un plan qualitatif, les résultats sont comparables au site Internet de l'Agence, tant sur les prestations largement appréciées, que sur les aspects encore perfectibles.

Des étudiants très largement satisfaits, bien que fondamentalement plus critiques

Avant de venir en France, les étudiants algériens sont massivement convaincus que ce séjour d'études va valoriser leur cursus d'études (94 %), favoriser leur insertion professionnelle et contribuer à leur enrichissement personnel (89 %).

Seulement 11 % déclarent avoir choisi leur pays de destination d'études sur la base d'un possible débouché professionnel local, chiffre qui a été divisé par trois par rapport aux étudiants algériens qui ont fini leur séjour d'études (33 %). 86 % vont néanmoins envisager cette perspective une fois dans le pays. **La recherche d'emploi apparaît donc plus opportuniste que stratégique**, d'autant plus que 60 % sont désormais convaincus qu'il est de plus en plus difficile de travailler en France à l'issue de son séjour d'études contre 22 % qui pensent percevoir une amélioration⁸.

La proportion d'étudiants algériens qui regrette son choix de la France est très minoritaire, y compris au sein du petit nombre qui avait souhaité initialement une autre destination. Avec **86 % de satisfaction, dont 50 % très satisfaits**, ils sont pourtant légèrement en dessous de la moyenne des étudiants étrangers.

L'accueil de la France en général, mais aussi de leur établissement d'enseignement supérieur, a satisfait plus de 8 étudiants algériens sur dix. Aussi, nombreux sont ceux qui estiment avoir bénéficié des conditions matérielles dont ils avaient besoin et d'un contact régulier avec leurs enseignants. En revanche, 1/3 ont été déçus par le suivi pédagogique et l'accueil des étudiants français, proportions très proches des autres nationalités.

En général, **les étudiants Algériens sont largement satisfaits des différents aspects de leur expérience française, bien que souvent légèrement plus critiques que les autres étudiants étrangers, notamment sur le coût des études** (62 % d'avis positifs), mais aussi **l'accueil des étrangers en France** (59 % vs 66 %). Néanmoins, **leur intégration sociale a été finalement plutôt meilleure que l'ensemble de la communauté étudiante étrangère avec 70 % d'intégration réussie dont 29 % très facilement. Seul un(e) étudiant(e) sur vingt la qualifie de « très difficile ».**

Les étudiants Algériens sont largement positifs sur les différents aspects de leur expérience française

8- Pour mesurer l'impact de la « circulaire Guéant », en vigueur de mai 2011 à mai 2012, et qui restreignait l'accès à des emplois aux étudiants étrangers ayant terminé leur séjour d'études, une question additionnelle a été posée dans le baromètre 2013.

Elle mesure la proportion d'étudiants qui considèrent qu'au cours des dernières années l'accès à l'emploi en France, à l'issue des études, s'est : amélioré, dégradé ou resté stable.

Une particularité doit être soulignée : les étudiants algériens sont aussi nombreux à se faire des amis français que les autres nationalités (70 % vs 71 %) mais significativement **plus de mal à lier des liens avec les autres étudiants étrangers** (68 % vs 81 %). Ils représentent donc une population pour laquelle la mise en place d'animations conviviales sur les campus pourrait porter ses fruits.

Les étudiants sont globalement très satisfaits de la vie quotidienne en France, des possibilités culturelles et touristiques, de l'art de vivre à la française, de la qualité de l'enseignement, les méthodes d'enseignement, la qualité des infrastructures etc.

Les motifs d'insatisfaction qui préoccupaient les nouveaux arrivants se confirment à l'expérience : **le coût du logement** (critique pour 67 %), **la difficulté à travailler en France après ses études** (68 % critiques) le coût de la vie en général qui est considéré élevé par les anciens.

Enfin, **sur le plan des bénéficiaires à long terme de leur séjour, très nombreux sont ceux qui estiment qu'il a contribué à leur enrichissement personnel (90 %)** ; une très large majorité tire un bilan très positif et juge que leurs études en France ont valorisé leur cursus universitaire (79 %). **68 % affirment qu'il a favorisé leur insertion dans le monde du travail et 64 % qu'il leur est actuellement utile dans le cadre de leur activité professionnelle** et 79 % que, même si ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, cela leur sera utile plus tard.

Seuls 27 % des anciens étudiants algériens ont complété leurs études d'une expérience professionnelle en France, mais 34 % supplémentaires auraient aimé et n'ont pu le faire. Ils ont donc un peu mieux réussi que la moyenne mondiale (23 %) mais nettement moins que les autres étudiants du Maghreb (36 %) sans être particulièrement plus demandeurs que les autres nationalités. Au final, on peut estimer à un étudiant sur dix la proportion qui reste finalement durablement en France (plus de 2 ans) pour raisons professionnelles.

Parmi ceux qui ont quitté le territoire depuis leurs études, **63 % conservent des liens professionnels avec la France**, dont 39 % réguliers. **93 % gardent des liens privés** dont 79 % réguliers, nombre d'entre eux avaient déjà des contacts familiaux ou amicaux avant leur séjour d'études.

Pour conclure, une fois le séjour terminé, **93 % des étudiants Algériens recommandent la France comme destination d'études**, dont 45 % sans réserves, contre 13 % d'avis négatifs dont 8 % très négatifs. Seuls 15 % de ces étudiants passés ont eu l'occasion de tester une autre destination d'études.



École supérieure algérienne des affaires à Alger

A la lecture de ces résultats très complets, il apparaît que la France reste une destination majeure très attractive pour les étudiants algériens, bien que d'autres destinations proposent des alternatives envisageables (Canada, Belgique, États-Unis...).

Si le regard porté sur la France à l'issue du séjour est très largement positif dans de nombreux domaines dont la qualité de l'enseignement reçu et le caractère généralement agréable et enrichissant du séjour, cela ne doit pas occulter les efforts que ces étudiants pourraient espérer en matière d'aide au logement ou d'accueil par les étudiants français. De même, ils seraient demandeurs d'ouvertures professionnelles dans la foulée des études, fussent-elles de quelques mois, pour parfaire leur cursus et faciliter leur intégration professionnelle, généralement en Algérie.

Des initiatives favorisant l'intégration sociale de ces jeunes pendant leurs études en France et notamment le développement des liens avec les autres étudiants de toutes nationalités pourraient améliorer encore la qualité d'intégration et le souvenir laissé à ces étudiants pour qui la France reste plus que jamais une destination très séduisante.



Témoignage
d'Oussama AZAR
Entrepreneur

Pourquoi avez-vous choisi la

France comme destination d'études ?

Le premier critère que j'ai retenu c'était le fait que les études soient en français. En effet, j'ai fait la première partie de mes études supérieures en Algérie en langue française, je ne me voyais pas m'orienter vers un deuxième cycle dans une autre langue. De plus, le processus proposé par Campus France est simple et structuré : on comprend directement vers quoi on s'engage, le temps que ça nous prendra, les échéances.

Après, il y a, bien sûr, la diversité des formations proposées par les universités et les écoles en France, la réputation des universités et écoles Françaises sans oublier les avantages sociaux offerts aux étudiants (réductions transports, resto U, sorties à des prix avantageux) : avantages non négligeables pour les petites bourses !

Comment s'est passé votre séjour d'études ?

Mon séjour d'études a constitué une excellente expérience de vie en terme notamment d'autonomie financière, je devais gérer mon budget et mes folies seul. Ce séjour d'études a représenté pour moi des challenges au quotidien, de la compréhension d'une nouvelle méthode de travail en passant par la recherche de stage... Une vraie aventure personnelle !

J'ai, de plus, eu la chance de découvrir pleins d'autres cultures, vu le nombre important d'étudiants de différentes nationalités en France qui sont devenus des amis, des professeurs toujours disponibles et de bons conseils, qui m'ont suivi dans mon entrée dans le monde professionnel même après mon séjour d'études.

Quels sont vos projets professionnels pour l'avenir ?

Cela fait 6 mois que je suis entrepreneur dans les nouvelles technologies, j'ai lancé Superetti.com le premier Supermarché en Ligne en Algérie. Ce n'est que le début, j'ai tout plein de projets dans le même domaine que je lancerai sûrement l'année prochaine.

Qu'avez-vous entrepris depuis, où en êtes-vous professionnellement ?

Après mes études en management en France

(Master 2), je suis rentré en Algérie et j'ai travaillé 3 ans dans mon domaine comme ingénieur informatique, consultant SI, et directeur technique dans une multinationale sur Alger. Puis, fin 2013 j'ai créé ma Start up *Superetti.com*.

Quelles sont, selon vous, les différences entre le système d'enseignement supérieur algérien et français ?

Lorsque j'ai fait mes études en Algérie dans le système classique c'était plus théorique, nous n'avions pas forcément l'occasion de compléter l'apport théorique des cours par une expérience pratique. En France, j'ai fait un Master 2 Pro. La formation était plus orientée vers le marché et le monde professionnel. A mon avis, il faudrait des passerelles plus évidentes en Algérie entre la formation académique et le monde de l'entreprise.

Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?

Tout était positif la qualité de la formation, le fait que le diplôme soit reconnu à l'international (à titre d'exemple : je n'ai pas eu de difficulté à me placer sur le marché du travail en rentrant en Algérie). J'ai globalement passé un excellent séjour et vécu une expérience m'ayant apporté une plus-value sur les plans professionnels et humains

Avez-vous le sentiment d'avoir fait des progrès en français ?

Oui absolument.

Vous sentez-vous proche des étudiants français ?

Le « melting pot » rencontré à l'université a fait que je ne me suis pas senti différent (je ne l'étais pas plus que les autres). Je me suis facilement intégré aux étudiants, car c'était notre dénominateur commun au-delà de nos différentes nationalités.

Avez-vous pu développer des contacts ?

En effet, j'ai tissé des liens durables avec les autres étudiants qui, pour beaucoup, sont devenus des amis et je garde le contact avec nombre de professeurs et de professionnels qui m'aident à faire les bons choix dans ma vie professionnelle.

Auriez-vous un conseil à donner aux étudiants algériens désireux de venir étudier en France ?

Je leur dirais de tenter l'expérience parce qu'elle ne peut être qu'enrichissante pour eux. Sortez de votre zone de confort !



Témoignage
de Meriem
ALAOUI.
Coordinatrice
nationale
de projet au
Programme des

Nations Unies pour le Développement
(PNUD)

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

Le choix a porté sur la France pour trois raisons majeures : la proximité de façon générale (proximité géographique, historique et culturelle), le coût des études qui revenait beaucoup moins cher qu'en Grande-Bretagne ou au Canada (destinations qui m'intéressaient à l'époque) et peut être par paresse puisque je maîtrisais la langue française, ce qui rendait les choses plus faciles.

Comment s'est passé votre séjour d'études ?

Il a été très bénéfique pour la qualité de la formation, car même si cette dernière était axée essentiellement sur la recherche personnelle, tous les moyens étaient mis à la disposition de l'étudiant pour réussir : bibliothèques, conférences... Par ailleurs, l'écoute et la disponibilité de l'enseignant français me marqueront à jamais. En parallèle, je dois avouer que les difficultés administratives liées au statut de l'étudiant algérien ont souvent compliqué les choses notamment pour l'obtention d'un logement ou d'un job d'étudiant ce qui m'obligeait à multiplier les efforts pour réussir.

Quels sont vos projets professionnels pour l'avenir ?

En dernière année de thèse de droit international et sciences politiques que je mène en parallèle de ma profession actuelle, j'aspire dans un futur proche à intégrer l'enseignement supérieur algérien.

Quelles sont, selon vous, les différences entre le système d'enseignement supérieur algérien et français ?

Je vais peut être me répéter, mais je dois reconnaître que les moyens mis à la disposition de l'étudiant en France pour réussir sont beaucoup plus importants qu'en Algérie. Aussi, l'information, la communication sont des éléments inexistantes dans le système universitaire algérien.

Par exemple tout au long de mon parcours universitaire ici à Alger je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer le personnel administratif de l'université alors qu'en France nous avions un secrétariat qui nous transmettait systématiquement les nouvelles liées à nos études : opportunités de stages, opportunités de bourses...

Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?

Je ne retiens que du positif de cette expérience, car elle m'a permis de m'affirmer, de découvrir d'autres horizons et d'autres cultures.

Avez-vous le sentiment d'avoir fait des progrès en français ?

Pas spécialement, j'ai plutôt l'impression d'avoir régressé en langue arabe (arabe classique) ce qui ne m'enchanté guère (sourire).

Vous sentez-vous proche des étudiants français ? Avez-vous pu développer des contacts ?

Ce qui est impressionnant chez l'étudiant français, c'est son indépendance liée à la cellule familiale, contrairement à nous qui même à mille lieux n'arrivons pas à couper le cordon ombilical (sourire). J'ai aussi remarqué que dès l'université, l'étudiant français se mettait dans un esprit d'entreprise et de concurrence, de ce fait, mes révisions qui étaient d'antan en groupe sont forcément devenues individuelles. En dehors des cours, le rapprochement avec les étudiants d'autres nationalités se faisait plus facilement qu'avec les étudiants français, j'ai d'ailleurs aujourd'hui des amis du Venezuela, d'Espagne, de Chine et du Sénégal...

Auriez-vous un conseil à donner aux étudiants algériens désireux de venir étudier en France ?

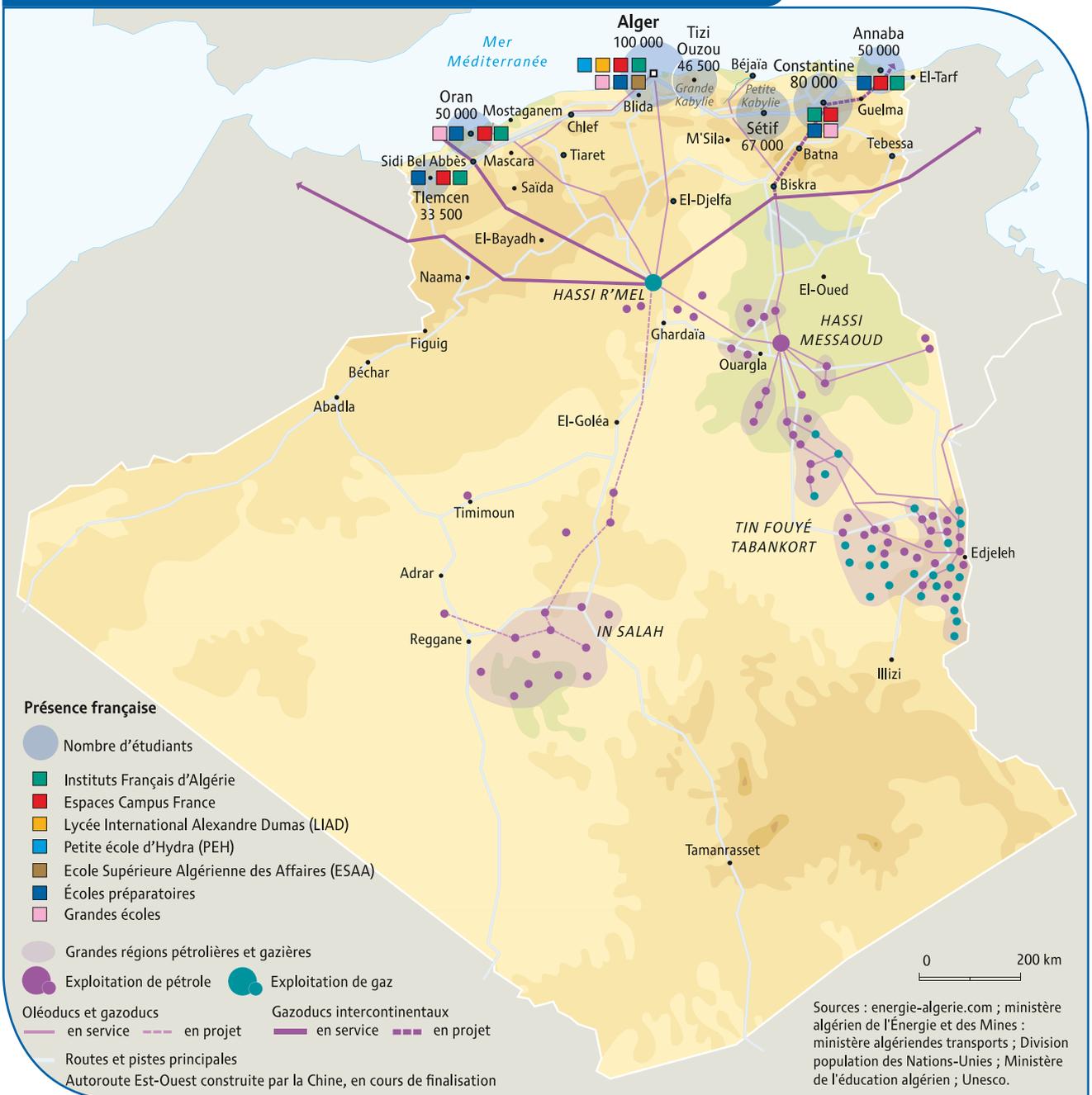
Le conseil que je donnerais à ces jeunes est de vivre cette expérience à 1 000% car elle reste exceptionnelle dans une vie. Profiter des avantages considérables qu'offre le statut de l'étudiant en France comme l'accès gratuit aux activités culturelles. Par exemple mon passage en cité U m'a permis de bénéficier gratuitement de cours de chants, de théâtre, de langue et même de danse, c'était formidable...

PARTIE 4

La coopération universitaire et scientifique franco-algérienne et ses perspectives

1. La francophonie et le réseau de coopération en Algérie

Réseau culturel et éducatif français



L'Algérie présente de nombreux atouts pour le développement d'une coopération universitaire avec la France :

- ➔ **Le français comme langue d'enseignement.**
Si les sciences humaines, juridiques, économiques et sociales sont enseignées en arabe (sauf en Kabylie), toutes les autres disciplines scientifiques sont enseignées en français.
- ➔ **Les liens étroits entre les deux communautés universitaires.** Ces liens sont anciens : de nombreux universitaires français ont exercé comme coopérants en Algérie et bon nombre d'universitaires algériens ont effectué tout ou partie de leur post-graduation dans un établissement français. Les programmes boursiers de coopération bilatérale ont également contribué à préserver et consolider ce lien privilégié.
- ➔ **De nombreux organismes de recherche français ont des programmes de coopération bilatérale structurés avec l'Algérie (CNRS, INRIA, INSERM, etc..)**
- ➔ Aujourd'hui, plus de 22 000 étudiants algériens poursuivent leurs études en France et les nombreux universitaires d'origine algérienne qui enseignent en France ont à cœur de favoriser les échanges scientifiques entre les deux pays.
- ➔ Le réseau de **l'Agence universitaire de la francophonie (AUF)** comprend 51 établissements d'enseignement supérieur et de recherche algériens comme membres titulaires. L'Algérie constitue après la France le plus gros effectif d'universités membre de l'AUF. Le pays compte 3 campus numériques de l'AUF et en sus un campus numérique dédié aux énergies renouvelables, basé à Alger.

En 2010, selon l'Observatoire de la langue française, le nombre de francophones en Algérie était estimé à 11,2 millions de personnes (3^e place derrière le Congo et la France et devant le Maroc : 10,4 millions).

Longtemps liée à l'image du colonisateur, la langue française change petit à petit pour devenir aujourd'hui une langue permettant l'accès à l'emploi (en Algérie ou à l'étranger) et à la culture.

► Le français dans l'enseignement scolaire

L'enseignement scolaire est totalement arabisé. Le français est enseigné en qualité de 1^{re} langue vivante étrangère à partir de la 3^e année de l'école élémentaire à raison de 3 à 5 heures par semaine. Il fait partie des 3 langages fondamentaux aux côtés de l'arabe et des mathématiques. Il n'existe pas de section bilingue en Algérie mais une filière « langues et littérature » au lycée. Le niveau de français moyen atteint au baccalauréat est A2.

► Le français dans l'enseignement universitaire

L'enseignement universitaire se fait aujourd'hui en arabe sauf pour les départements spécialisés en médecine et en sciences & techniques qui restent francophones. Ainsi, ce sont près de 35 % des étudiants qui suivent un cursus universitaire en langue française. Cependant, ces formations rencontrent des difficultés croissantes à disposer d'enseignants disposant d'un niveau suffisant pour animer les cours en langue française et d'un public apte à suivre les cours dans cette langue.

► Le français dans la vie professionnelle

La maîtrise du français facilite l'accès à l'emploi en Algérie. En effet, la vie professionnelle en Algérie continue de reposer sur l'usage du français aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Aussi, dans certaines filières universitaires arabisées, l'enseignement du français réapparaît de manière non officielle.

A noter que la pratique de l'anglais commence à se développer dans certains secteurs professionnels (ex : secteur pétrolier...).

► Quelques chiffres clés 2013 (pour rappel)

Population globale dans l'enseignement primaire et secondaire :

- ➔ **8,5 millions d'élèves scolarisés**
- ➔ **Près de 28 %** de la population a moins de **15 ans**
- ➔ Taux de scolarisation : **97 %**
- ➔ Taux d'alphabétisation : **> 77,9 %**

Baccalauréat :

- ➔ **567 000 candidats**
- ➔ Taux de réussite : **44,72 %**
- ➔ Disciplines les plus faibles : mathématiques, anglais.

Population globale dans l'enseignement supérieur :

- ➔ **1,3 million d'élèves**
- ➔ **195 000 étudiants** en 1^{re} année (soit une baisse de plus de 20 % par rapport à 2012 dû au taux d'échec important au baccalauréat)
- ➔ Taux de scolarisation : **30 %**

Diplômes :

- ➔ **Près de 290 000 diplômés en 2013**

Source : Fiche Curie Algérie, février 2014

Les médias en langue française :

Presse écrite : plus de **30** titres

Radio : **4** stations

Télévision : **4** chaînes nationales

Sur les objectifs cités précédemment, l'expertise étrangère, particulièrement française, est fortement sollicitée par la partie algérienne. L'accord signé le 15 novembre 2006 entre la Conférence des Présidents d'Universités françaises (CPU) et la Conférence Nationale des Universités algériennes (CNU) confirme cette coopération pour la mise en place du système LMD et le développement des partenariats universitaires.

► **Le programme de consolidation de la place du français dans l'enseignement supérieur algérien**

Le passage de l'enseignement secondaire au supérieur implique dans certains cas un passage de l'arabe au français, il existe un fort taux d'échec ou d'abandon. Pour y répondre, le Fonds de Solidarité Prioritaire « Mise en place d'une école doctorale de français » a contribué à la création d'une école doctorale pour la formation d'enseignants de français dans le supérieur (6,5 M€ sur 5 ans) de 2003 à 2008 « langue française et expressions francophones » (Lafef).

L'Ambassade de France en Algérie apporte un soutien direct aux actions et au réseau mixte d'universités et laboratoires.

Le premier objectif de cette coopération est d'améliorer la qualité de l'enseignement du français en intervenant à la fois auprès des départements de français des universités et auprès des écoles préparatoires. Quatre grands axes principaux sont suivis :

- **Accompagner les départements de français** dans l'élaboration de ressources pour les enseignants, notamment en faisant appel aux TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).
- **Soutenir la formation des doctorants** par un programme de bourses de courte durée, des ateliers doctoraux et des cotutelles.
- **Professionaliser les laboratoires de recherche** autour de la langue française en développant des recherches partagées franco-algériennes, des colloques, des programmes de formation.
- **Accompagner les écoles préparatoires** dans l'amélioration du niveau de français des enseignants et des étudiants par la présence de lecteurs (français) de français et par la production de ressources en ligne.

L'objectif quantitatif et premier du projet est en passe d'être atteint. Plus de 1 000 magistères et 100 doctorants de français sont formés et un département de français existe aujourd'hui dans chaque faculté algérienne de langues et de lettres.

Le 2^e objectif est l'élaboration de méthodes de français spécifiques pour aider les étudiants des filières scientifiques et technologiques sortant du cursus secondaire arabisé à suivre leurs études universitaires dispensées en langue française (sciences exactes, médecine, biologie etc.) et le

développement de formations pour l'utilisation de ces méthodes.

2. La recherche scientifique : « vecteur central » de la coopération bilatérale

De nombreuses universités algériennes, très jeunes, se tournent volontiers vers la coopération, avec la France ou avec d'autres pays. Selon le MESRS, 650 conventions de coopération ont ainsi été signées par les établissements algériens avec un ou plusieurs établissements français. Ces coopérations prennent des formes multiples :

- participation à un programme de coopération universitaire bi ou multilatéral ;
- participation au réseau des écoles doctorales ;
- accords de co-diplomation et co-tutelles de thèses ;
- colloques organisés conjointement, co-publications, etc.

Les universités françaises, de leur côté, accueillent de nombreux étudiants algériens dont une partie relèvent soit de programmes de coopération (Programme franco-algérien de professionnalisation de l'enseignement supérieur (PROFAS) - Programme Hubert Curien (PHC) TASSILI), soit de programmes de bourses financés par le gouvernement algérien ou en mobilité individuelle, le lien humain historique et la diaspora jouant un rôle dans la capacité d'accueil. Enfin, les régions françaises, en relation avec les universités locales contribuent à soutenir des actions de formations ou de transfert de compétences.

► **Le programme boursier franco-algérien (PROFAS)**

Ce programme de bourses d'excellence co-financé (60 % France, 40 % Algérie) a permis, depuis sa création en 1987, d'accueillir en France près de 10 000 boursiers algériens. Ce programme historique est en cours de renégociation bilatérale afin de s'adapter aux évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche et des besoins du pays.

Le « Profas B » attribuait des bourses de 9 à 36 mois à des fonctionnaires de l'enseignement supérieur finalisant en France une thèse algérienne ou à des doctorants du Programme National Exceptionnel (PNE). En 2013, par exemple, il a permis à 222 boursiers algériens de finaliser en France une thèse algérienne de l'ancien système ou de poursuivre un Doctorat dans le cadre du système LMD (pour environ 50). Le taux de succès, c'est-à-dire de thèse réalisée dans les 3 ans après le retour est de 52 % selon la partie algérienne. Ce programme sera reconfiguré en 2014 en concertation bilatérale.

Le « Profas C » (163 boursiers en 2013) s'adresse à des cadres du secteur public et fonctionnaires détachés pour un séjour pouvant s'étendre jusqu'à

1 an dans le cadre d'une formation diplômante ou qualifiante en France.

► **Le programme Hubert-Curien TASSILI (dit CMEP en Algérie) : formation des enseignants chercheurs**

C'est le plus important des Partenariats Hubert Curien (PHC) mis en place par le Ministère des Affaires étrangères français et l'un des programmes phares de la coopération franco-algérienne. Son principal objectif est de former de jeunes chercheurs et doctorants algériens dans le cadre d'un projet de recherche mené en commun par des équipes des 2 pays.

A ce jour, 105 projets scientifiques collaboratifs du PHC Tassili et 9 projets quadrilatéraux pour le PHC Maghreb sont actifs. En 2012, le programme Tassili a permis 579 séjours scientifiques d'Algériens en France dont 331 juniors. Depuis sa création en 1983, près de 800 projets de recherche ont été réalisés, plus de 500 thèses soutenues et plus d'un millier de publications de niveau international.

Le PHC Tassili a contribué à rapprocher les deux communautés scientifiques. Il constitue le premier pas des chercheurs algériens vers des réseaux bilatéraux, régionaux ou euro-méditerranéens. Il fait l'objet d'une évaluation et devrait évoluer afin de s'adapter à l'évolution de la formation doctorale et de la recherche. Une augmentation de thèses en co-tutelles est souhaitable.

Depuis 2011, le PHC Maghreb, avec le même objectif de formation et de mobilité, implique des équipes de France, d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Il renforce la constitution de réseaux de recherche régionaux.

► **L'appui aux Sciences Humaines et Sociales (SHS)**

La coopération franco-algérienne accorde une attention particulière aux Sciences Humaines et Sociales en raison des besoins de formation des enseignants de l'enseignement supérieur et des cadres algériens en général. Ce soutien se fait notamment par le biais d'un appel à projets annuel.

► **L'appui à la diffusion de la culture scientifique et à la création d'un « Palais des Sciences » algérien**

Les filières scientifiques et techniques font depuis longtemps l'objet d'un appui soutenu, en particulier pour les programmes boursiers de niveau doctoral ou postdoctoral. L'objectif de diffuser la culture scientifique à l'ensemble de la population algérienne a conduit l'Ambassade de France en Algérie à cofinancer des expositions itinérantes et des formations de médiateurs scientifiques en partenariat avec la Direction Générale de la Recherche scientifique et Universcience (Palais de la Découverte/ Cité des Sciences et de l'Industrie). Projet phare de cette coopération, un Palais des Sciences algérois, élaboré sur le modèle du Palais de la Découverte, a ouvert ses portes en 2013.

3. La conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche

Installée en octobre 2010, la Conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche est une instance bilatérale de réflexion et de prospection. Elle réunit les institutionnels, les acteurs de l'enseignement supérieur, les acteurs de la recherche ainsi que les entreprises pour un moment de rencontres et d'échanges. La 3^e conférence qui s'est tenue en janvier 2014, avait pour thème « De la coopération bilatérale à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Elle a été marquée par la signature de conventions cadres et d'accords bilatéraux et une très forte participation française, plus de 95 représentants des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche français étaient présents et ont participé aux échanges. Elle a aussi révélé la dimension de cette collaboration franco-algérienne dans le contexte du développement du paysage euro-méditerranéen et international de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Ecole des Beaux-Arts de Mostaganem

En pleine évolution sur le plan économique et structurel, l'Algérie a de grandes ambitions de développement économique et social. Les hydrocarbures tenant une place importante dans l'économie, la hausse de leurs prix sur les marchés internationaux depuis le début des années 2000 a encouragé les autorités algériennes à créer davantage de richesses et d'emplois notamment chez les jeunes.

Depuis 2001, l'Algérie est engagée dans une politique de réforme et de modernisation du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour améliorer la qualité des enseignements, diversifier l'offre de formation, apporter une meilleure employabilité des diplômés et favoriser l'adéquation des formations en respectant les attentes du marché du travail. Les dispositions prises par les pouvoirs publics dans le cadre du recrutement des jeunes diplômés de l'université ont permis de diminuer le taux de chômage à 14,3 %⁹ en 2013, ce qui reste relativement important.

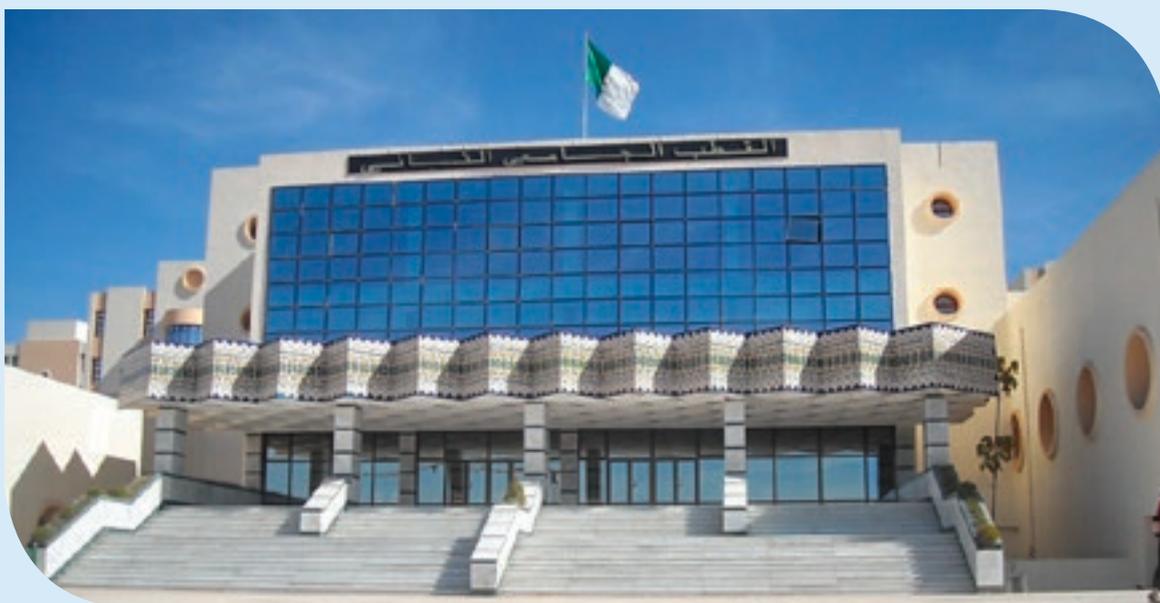
D'après le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), en 2012-2013 la France a accueilli 22 697 étudiants algériens inscrits essentiellement dans les universités (90 %). Ils sont attirés prioritairement par les STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) (34,9 %), puis par les Lettres-Sciences humaines et sociales (25,8 %). Plus de la moitié des étudiants algériens (58 %) s'inscrivent au niveau Master, 33 % en Licence et 9 % en Doctorat.

D'après l'UNESCO, en 2011 France restait de loin le 1^{er} pays d'accueil des étudiants en provenance d'Algérie avec près de 90 % des étudiants algériens

en mobilité inscrits dans ses établissements. Le Canada suit avec 342 étudiants algériens accueillis soit 1,4 % du total, ce chiffre est en diminution de 57 % depuis 2007. Les Emirats Arabes Unis sont la troisième destination avec 239 étudiants. En cinq ans, les étudiants algériens ont choisi d'étudier davantage en Espagne (+477,8 %/2007), quatrième pays d'accueil et en Arabie saoudite (+196,8 %/2007) qui arrive en cinquième position.

La coopération universitaire se concentre essentiellement sur l'apprentissage du français et l'augmentation des enseignements dispensés en français afin de faciliter l'ouverture économique et culturelle de l'Algérie et d'accroître l'employabilité des jeunes diplômés algériens. Cette coopération se présente sous différentes formes notamment l'accompagnement des départements de français, le soutien de la formation des doctorants avec les accords de co-diplomation et co-tutelles de thèses, la professionnalisation des laboratoires de recherche et l'accompagnement des écoles préparatoires.

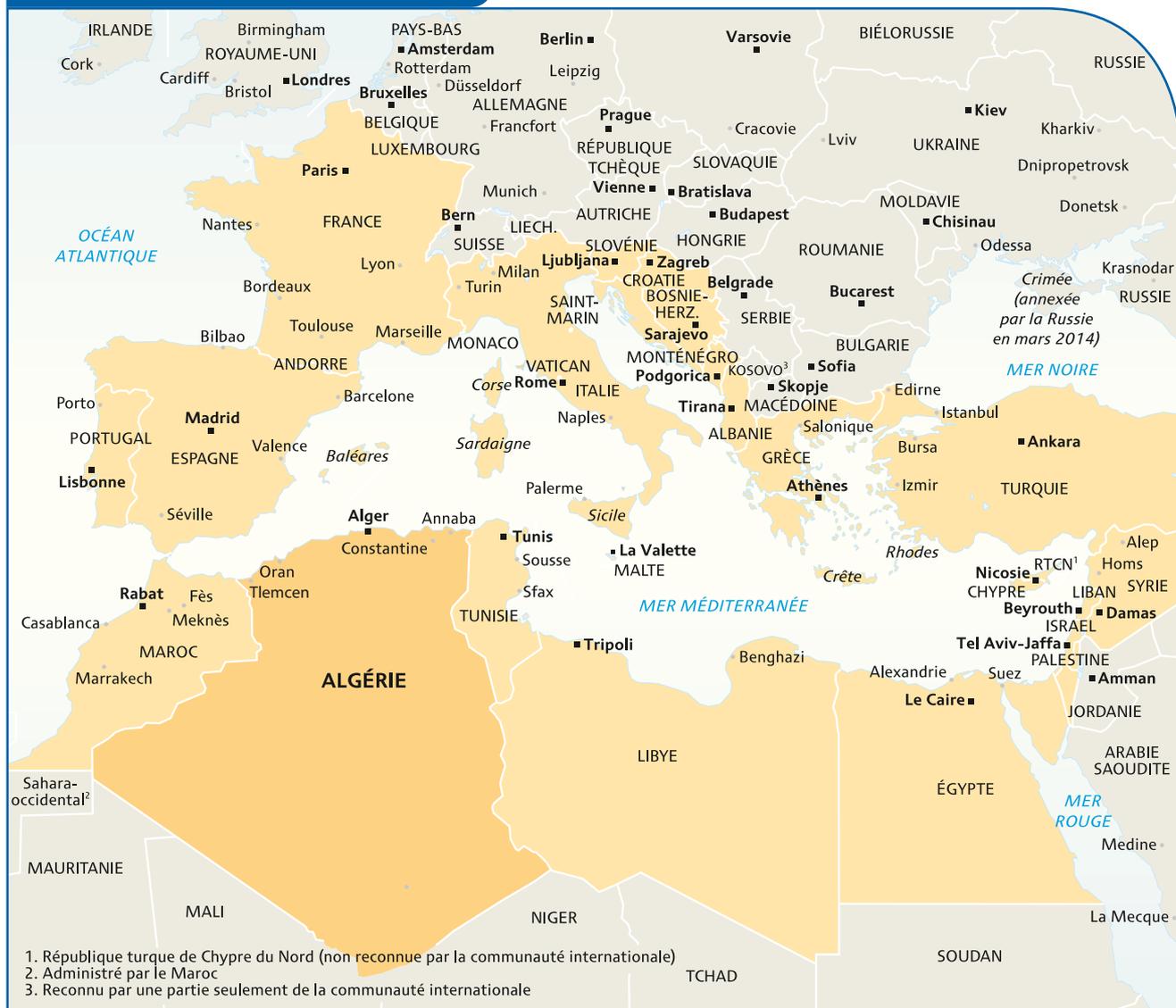
Dédiés à la promotion de l'enseignement supérieur français, les cinq Espaces Campus France présents en Algérie reçoivent les étudiants venus s'informer des opportunités d'études en France. Ils contribuent par leur accueil et leur action d'information à mieux faire connaître l'offre de formation française et complètent l'information facilement accessible sur le site internet algerie.campusfrance.org. Le cas échéant, ils peuvent informer et conseiller les établissements d'enseignement supérieur français désireux de développer ou consolider leurs échanges avec l'Algérie.



Université de Tlemcen

9 - Source : Enquête de l'Office National de Statistiques (ONS)

Carte du Bassin Méditerranéen



Contacts utiles :

Marie-Odile OTT

Attachée de coopération universitaire
 marie-odile.ott@diplomatie.gouv.fr

Aude ANTOINE

Responsable Campus France Algérie
 aude.antoine@diplomatie.gouv.fr ; aude.antoine@if-algerie.com

les DOSSIERS

Avril 2014

▶ de Campus France

Le DOSSIER pays Algérie est le 18^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans les pays et de montrer dans quels contextes concurrentiels ces dispositifs se déploient.

Directeur de la publication :

Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial :

Olivier Chiche-Portiche, Directeur du Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur

Yoann Le Bonhomme, Responsable Géographique Maghreb, Afrique et Moyen-Orient, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur

Oumou Diakité, Responsable Géographique Adjointe Maghreb, Afrique et Moyen-Orient, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur

Raphaëlle Hallier, Responsable Géographique Adjointe Maghreb, Afrique et Moyen-Orient, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur

Anne Benoit, Directrice du service Etudes et de la Communication

Didier Rayon, Responsable des Etudes, service Etudes et Communication

Laura Foka, Chargée d'analyses, d'études et de statistiques, service Etudes et Communication

Ce dossier a été conjointement rédigé par Marie-Odile Ott, Attachée de coopération universitaire et recherche, Aude Antoine, Responsable Campus France Algérie, Clément Godreau, Chargé de mission universitaire de l'Ambassade de France en Algérie, Yoann Le Bonhomme, Laura Foka et Didier Rayon.



Campus France remercie tout particulièrement **Madame Meriem ALAOUI, coordinatrice nationale de projet au PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) ; Monsieur Luc CALLEBAT, Directeur général de LAFARGE pour l'Algérie et Monsieur Oussama AZAR, Entrepreneur pour leur précieuse collaboration.**

Édition :

Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com

Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les DOSSIERS Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Avril 2014

ISSN 2117-8496

Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

ALGÉRIE

